



Réseau de Santé
Centre territorial de ressources ville/hôpital
« santé et vulnérabilité »

RAPPORT D'ACTIVITE 2020



I.	PREAMBULE : POINTS FORTS 2020	3
II.	PRESENTATION	5
II – 1 -	Identité du Réseau : Réseau de Santé de Créteil Solidarité	5
II – 2 -	Historique	5
II – 3 –	Domaines d'intervention et population	6
II – 4 -	Objectifs de l'Association	7
II – 5 -	Organisation et fonctionnement	8
III.	LES MISSIONS DU RESEAU (Cf fiches en pages suivantes)	9
III – 1 -	Accompagnement des parcours des personnes vulnérables	10
III – 2 -	Appui aux professionnels	17
III – 3 -	Prévention et Promotion de la Santé - Insertion et santé	28
IV.	REPRESENTATION ET INTERVENTIONS 2020	40
V –	ACTIONS NOUVELLES	43
VI.	PARTENAIRES	46
VII.	ENJEUX ET PERSPECTIVES	49

I. PREAMBULE : POINTS FORTS 2020

Au cours de l'exercice 2020, un événement indépendant de notre volonté a bouleversé l'ensemble des activités de l'Association, la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Les autres événements relatés ci-dessous sont mineurs en rapport aux bouleversements causés par la situation sanitaire.

I – 1 - Finalisation du transfert de l'activité du CCMS/PASS Externe du CHIC fermée fin 2019 dans un seul dispositif de PASS Unique sous la gestion de l'Hôpital Intercommunal de Créteil à compter du 1er janvier 2020, suivi en octobre 2020, de l'ouverture du « Centre d'Accueil d'écoute et d'orientation autour du syndrome de stress post traumatisque »

Suite aux décisions prises en 2019 et mises en œuvre à la fin de l'année, pour Créteil Solidarité la mission préservée consistait à conserver son rôle dans **l'accompagnement des parcours et les orientations et d'envisager la poursuite, sous une autre forme, de l'activité de consultation spécifique « syndromes de stress post-traumatiques »**.

Il est inutile de rappeler que cette restructuration avait nécessité de passer par la douloureuse étape d'un licenciement économique de l'équipe composée de trois permanents qui faisaient fonctionner le dispositif.

C'est dans ce contexte que le « Centre d'Accueil, d'écoute et d'orientation autour du syndrome de stress post traumatisque » a ouvert début octobre 2020. Il est ouvert à toute personne orientée par un partenaire professionnel, associatif ou institutionnel se disant ressentir ou vivre un syndrome de stress post traumatisque. La consultation de ce centre fonctionne sous forme d'une prise en charge pluridisciplinaire : médicale et psychologique.

Cette prise en charge concerne toutes les personnes rapportant avoir été directement ou indirectement exposées à un évènement traumatisant, soit toute forme de traumatisme matériel, physique ou psychique rapporté par la personne elle-même.

Les personnes sont toutes orientées par des partenaires de la structure d'accueil : ceux-ci assurent la prise du premier RDV et adressent la fiche d'information sur l'état civil, les coordonnées, le parcours d'orientation, les partenaires concernées, l'existence d'un suivi médical ou social au secrétariat du Centre qui en assurera la saisie sur un tableau de suivi.

I – 2 – Participation à l'organisation territoriale de la coordination des dispositifs d'appui sur le Département du Val de Marne et en région Ile de France.

En complémentarité à la mise en place des DAC, notamment de la DAC du territoire de l'Est du Val de Marne dont la mise en place est portée par le Réseau PARTAGE 94, l'Association Crêteil Solidarité a contribué à resserrer les liens entre plusieurs dispositifs œuvrant dans le champ de la santé mentale, des publics vulnérables et de l'addiction sur le Val de Marne.

Une composante regroupant sous forme d'une « Alliance » les acteurs de la lutte contre les inégalités de santé en Val de Marne s'est constituée associant le Réseau de santé/Centre territorial de Ressources « santé et vulnérabilité » de Crêteil Solidarité, les deux anciens Réseaux de santé RAVMO et DEPSY regroupés dans la « Maison commune : addiction, troubles mentaux et santé 94 Ouest » (MCATMS) et à l'Est un réseau historiquement « VIH, addiction et précarité », Visa 94-Boucles de Marne.

Les modalités d'un rapprochement dans ce cadre avec les associations Drogues et Société et la Maison de la Prévention (Fontenay-sous-Bois) sont en cours de discussion.

Si les Réseaux Territoriaux de Santé ont entamé le processus de regroupement pour fusionner dans des Dispositifs d'Appui à la Coordination, en accord avec les représentants de l'ARS, Créteil Solidarité, reconnue comme Centre de Ressources « Santé et Vulnérabilité » n'intégrera pas structurellement le DAC 94 Est en cours de constitution mais en sera partenaire mettant à disposition de ce dispositif son expérience et son expertise autour du croisement « santé et vulnérabilité ».

Par ailleurs, à l'échelle régionale, l'équipe a poursuivi sa contribution à la transformation du RéSIF (Réseaux de Santé d'Ile-de-France) en FACS Ile de France (Fédération régionale des dispositifs de ressources et d'Appui à la Coordination des parcours de Santé d'Ile-de-France). Ce dispositif régional regroupera les réseaux territoriaux de santé, les Dispositifs Spécifiques Régionaux renforcés des MAIA et de certains CLIC.

Il constituera l'échelon régional qui sera en lien avec l'organisation nationale appelée Fédération nationale d'Appui à la Coordination des parcours de Santé qui a été récemment créée.

Créteil Solidarité aura à s'impliquer auprès de la structure FACS francilienne, notamment pour contribuer à animer la réflexion et soutenir les actions transversales autour des réponses aux problèmes de santé mentale comme aux besoins de santé des publics les plus fragiles.

Par ailleurs, dans le cadre de ses différentes missions l'Association Crêteil Solidarité et l'équipe d'animation de l'Association ont été amenés au cours de l'année 2020 à continuer travailler avec de nombreux partenaires institutionnels tant régionaux que départementaux (ARS, CRSA, CPAM, Région, Conseil Départemental, ARS, Conseil Territorial de Santé ...).

I – 3 – Pendant la crise ... les activités du Réseau continuent

I – 3 – I – Malgré les difficultés liées à la situation sanitaire ... de nouvelles actions ont été entreprises

L'action autour de l'accompagnement des parcours de santé des étudiants en situation de vulnérabilité s'est mise en place.

L'UPEC porte le projet ambitieux d'être « université engagée », en interaction avec la société. A ce titre elle souhaite apporter un accompagnement de qualité à tous ses étudiants.

Le Service de santé de l'UPEC fait le constat qu'un nombre important de jeunes étudiants est en situation de fragilité dans leur parcours d'insertion universitaire et dans la vie de la Cité. Leur santé et leur cursus d'études sont impactés par ces difficultés. Ainsi le service de santé de l'UPEC a sollicité l'équipe du Réseau de santé/Centre territorial de Ressources « Santé et vulnérabilité » de Crêteil Solidarité, pour les aider à faciliter leur inscription dans un parcours de santé, cela étant considéré comme l'un des déterminants de leur insertion universitaire et sociale.

Ils ont pris la décision, en partenariat avec le Réseau de Santé de Crêteil Solidarité, de monter un programme permettant de mieux accompagner les parcours de santé des jeunes fragilisés par leur situation sociale et/ou sanitaire et/ou de santé mentale.

Ce partenariat entre le Réseau de santé de Crêteil Solidarité et le service de santé de l'UPEC a pour objet de mieux aider les étudiants à s'intégrer dans des parcours de soins de droit commun. Il s'inscrit tout à la fois dans l'esprit et la logique du réseau de santé Résus+ créé par l'UPEC et dans la logique et la dynamique du programme « accompagnement des parcours de santé des publics vulnérables » développé par Crêteil Solidarité.

Il s'agit de faciliter l'accès aux soins et au système classique de distribution de soins dans la Cité, cette démarche devant permettre d'intervenir sur les difficultés d'insertion et la fragilisation du cursus universitaire liées aux questions de santé. La santé est en effet un des déterminants de l'accès, du retour

et/ou du maintien dans un parcours d'études. De même l'accès, le retour ou le maintien dans le cursus universitaire sont, pour les étudiants, parmi les déterminants de la santé.

Malgré le contexte, une grande partie des actions classiques du Réseau ont été poursuivies.

Le programme de sensibilisation à la médiation en santé sociale et culturelle a été reconduit

La méthode choisie pour cette action, par l'équipe de Créteil Solidarité associée au Conseil Citoyen de Créteil-Mont-Mesly, consiste à tenter, à partir des pratiques de terrain, de décloisonner les champs de la santé, du social et de la culture. Cette année la démarche a associé l'équipe de l'Espace Ethique de l'Hôpital Saint Louis (AP-HP). L'objectif reste « d'améliorer l'accès aux droits et aux soins des personnes vulnérables, notamment des jeunes » et de renforcer la lutte contre les inégalités de santé et toute autre forme de discrimination.

Le dispositif Insertion et santé comme plusieurs autres actions, notamment les ateliers de formation de relais qui ont réussi à assumer le programme annoncé, se sont maintenus malgré la situation

La dynamique de plusieurs programmes notamment celui de l'accompagnement des parcours de santé vulnérable a fait une pause obligée, ce qui a permis de prendre le temps de réfléchir aux suites possibles en s'adaptant à la situation.

II. PRESENTATION

II – 1 - Identité du Réseau : Réseau de Santé de Créteil Solidarité Centre Territorial de ressources Ville /Hôpital « santé et vulnérabilité »

Association Créteil Solidarité

Place Henri Dunant - 94000 CRETEIL

Téléphone : 01 48 99 62 14 - Télécopie : 01 49 81 90 05

N° SIRET : 343 534 15200024

CENTRE Hospitalier Intercommunal de Créteil (CHIC)

40 avenue de Verdun - 94000 CRETEIL

Téléphone : 01 45 17 54 96 - Télécopie : 01 45 17 55 66

II – 2 - Historique

Plus de trente ans d'existence et de pratiques

Crée le 30 juillet 1987 par des médecins libéraux, Créteil Solidarité est une association régie par la loi de 1901. Son objet est de contribuer à l'amélioration de l'accès aux droits et aux soins des personnes et des familles en difficulté en accompagnant les parcours de santé comme en apportant un appui aux professionnels confrontés à ces populations.

L'association, soutenue depuis sa création par le Député Maire et de la Ville de Créteil, le Conseil Général du Val de Marne et l'Etat, est implantée sur le territoire de la commune de Créteil ; elle développe également ses actions sur une douzaine de communes mitoyennes de la Ville Préfecture.

L'association Créteil Solidarité, porteur juridique et promoteur du Réseau de Santé de Créteil, s'est inscrite depuis 2000 dans les dispositifs successifs de financement et de développement des réseaux.

Le Réseau de Santé associe l'équipe permanente de Créteil Solidarité, les « médecins généralistes relais », les équipes du CHI Créteil et leurs partenaires locaux.

II – 3 – Domaines d'intervention et population

1. Domaines d'intervention

Le Réseau de Santé de Créteil Solidarité assure une fonction de Centre territorial de ressources « santé et vulnérabilité ». Il remplit une fonction de dispositif de coordination assurant une mission d'accompagnement des parcours de santé des publics vulnérables ainsi qu'une mission d'appui, de soutien et d'accompagnement des professionnels de proximité intervenant auprès de ces populations.

2. Populations et territoires

La population est constituée de personnes et de familles en difficulté d'accès aux soins. Il est donc question des populations en situation de précarité ou de vulnérabilité, pour différentes raisons identifiées :

- ▶ Facteurs liés au public lui-même : jeunes, personnes âgées, adultes isolés, personnes en situation de handicap, personnes migrantes ou réfugiées.
- ▶ Difficultés d'ordre social et/ou professionnel : précarité économique, perte de revenus, d'emploi, de logement.
- ▶ Difficultés d'insertion et d'intégration (repérage système de santé, culture, langue...).
- ▶ Difficultés psychologiques : isolement, souffrance psychosociale, mal être.
- ▶ Facteurs liés à des pathologies graves, invalidantes ou intercurrentes : VIH, viroses chroniques, dépendances.

Le territoire couvert par le Réseau couvre 14 communes du Val-de-Marne situées à l'Est de la Seine ce qui correspond à plus de 500 000 habitants (577 335 habitants/Insee 2017).

COMMUNE	POPULATION (Insee 2017*)	IDH-2** (2012)
Alfortville	44 063	0.51
Boissy-Saint-Léger	16 426	0.54
Bonneuil-sur-Marne	18 039	0.41
Chamigny-sur-Marne	77 992	0.50
Charenton-le-Pont	30 568	0.71
Choisy-le-Roi	45 552	0.52
Créteil	91 120	0.57
Joinville-le-Pont	19 282	0.68
Limeil-Brévannes	27 336	0.6
Maisons-Alfort	55 988	0.66
Saint-Maur-des-Fossés	75 759	0.73
Sucy-en-Brie	26 709	0.66
Valenton	14 865	0.44
Villeneuve-Saint-Georges	33 545	0.47
TOTAL GENERAL	577 544	

*Millésime 2017 valable au 1/01/2020

**IDH 2. Indice de Développement Humain : Il croise les dimensions "niveau de vie", "santé" et "éducation". Il présente ainsi une vision synthétique de l'aspect multidimensionnel du développement sur le territoire concerné. L'IDH-2 est calculé à l'échelle régionale.

Ce territoire représente 41,60 % de la population du département du Val-de-Marne et 11,40 % de la population francilienne.

Cependant il est important de souligner que le Réseau couvre une mosaïque de territoires administratifs, mais un seul et unique territoire opérationnel, celui des pratiques. En effet, le réseau de santé de Créteil Solidarité est un réseau d'accès aux soins ; son territoire ne peut être un simple territoire administratif car il couvre au moins quatre territoires administratifs différents concernés et non superposables :

- ▶ Territoire du contrat de ville de Créteil.
- ▶ Territoire de la Communauté d'agglomération de la Plaine centrale du Val-de-Marne.
- ▶ Territoire du bassin de recrutement du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil.
- ▶ Territoire de santé du SROS.

II – 4 - Objectifs de l'Association

L'association CRETEIL SOLIDARITE intervient depuis 30 ans en faveur des personnes vulnérables et des familles fragilisées qui vivent souvent des situations d'exclusion sanitaire et sociale. Il s'agit de renforcer, dans une démarche de pratiques coopératives en réseau, l'accès aux soins et à la prévention pour ces publics, souvent éloignés des structures de droit commun.

Parallèlement, l'association a mis en place, depuis plus de 20 ans, une démarche formalisée de promotion de la santé dans les quartiers à la fois en direction des publics fragilisés (quartiers politique de la ville, établissements scolaires, missions locales, PLIE...).

L'association s'adresse également aux professionnels relais intervenant auprès de ces populations (appui, accompagnement, formations-action, séminaire, groupes d'analyses des pratiques et de régulation ...).

Les objectifs définis dans les statuts lors de la création de l'association n'ont pas varié :

- ▶ Faciliter l'accès aux soins et aux droits et soutenir la prise en charge de la santé par les personnes elles-mêmes (promotion de la santé, prévention, accès à l'information...),
- ▶ Accompagner les parcours de santé des publics vulnérables afin de permettre leur intégration dans le système de distribution de soins de droit commun et dans la vie de la cité,
- ▶ Renforcer la qualité de la prise en charge de ces personnes en respectant les protocoles et les modalités construites et adoptées par les équipes de CRETEIL SOLIDARITE et les membres du Réseau,
- ▶ Favoriser l'accès aux droits et à l'information sur les droits potentiels des personnes/familles,
- ▶ Améliorer l'orientation vers les professionnels de santé et les structures sanitaires et sociales,
- ▶ Promouvoir l'accompagnement et le suivi des parcours de santé des personnes vulnérables,
- ▶ Développer et organiser la coordination des intervenants sanitaires et sociaux, et donner une cohérence aux actions comme aux acteurs,
- ▶ Contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sociales et territoriales de santé
- ▶ Faciliter les pratiques coopératives en santé et la concertation pluridisciplinaire, en mobilisant le plus largement possible l'ensemble des acteurs concernés,
- ▶ Intégrer l'action de CRETEIL SOLIDARITE et du Réseau à l'ensemble des projets de santé visant ces populations sur le territoire concerné, dans le cadre des orientations stratégiques de santé publique, au plan national et local,
- ▶ Développer la coordination d'appui aux professionnels, c'est-à-dire l'accompagnement et la formation des acteurs du Réseau de santé de CRETEIL SOLIDARITE et de ses partenaires,
- ▶ Produire une analyse de son activité relative à la prise en charge des personnes et des usagers (pathologies, problèmes et besoins de santé...).

II – 5 - Organisation et fonctionnement

Le Conseil d'Administration (cf annexe) est composé de 16 membres, 8 personnes qualifiées et de 7 invités permanents. Durant l'année 2020, il s'est réuni **une fois**.

L'équipe salariée du Réseau est composée de 12 professionnels salariés et une stagiaire auxquels se joignent une équipe de chargés de projet (psychologues, formatrice en santé et santé sexuelle, médecin, psychiatres...) sollicités en fonction des spécificités des projets et programmes.

L'équipe du centre d'accueil, d'écoute et d'orientation autour du syndrome de stress post-traumatique est composée de 3 psychologues et de 3 médecins généralistes (2 étant en CDD).

III. LES MISSIONS DU RESEAU (Cf FICHES EN PAGES SUIVANTES)

III – 1 - ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS DES PERSONNES VULNERABLES

III – 2 - APPUI AUX PROFESSIONNELS

III – 3 - PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE - INSERTION ET SANTE

III – 4 – REPRESENTATION ET COMMUNICATION

Accompagnement des parcours des personnes vulnérables

Centre d'accueil, d'écoute et d'orientation autour du syndrome de stress post-traumatique

Présentation et objectifs

Justification et contexte	<p>La connaissance des publics vulnérables développée par Créteil vulnérabilité a permis de mettre en évidence qu'un accompagnement adapté et précoce était une nécessité. Parmi ces publics, il a été constaté que certains souffraient de troubles psychiques liés à des parcours difficiles voire traumatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les migrants, • Les femmes victimes de violences, • Les personnes dont le niveau socio-économique ou d'éducation est faible • Les professionnels des secteurs sanitaires et/ou sociaux confrontés à des situations difficiles. • Le contexte sanitaire lié au COVID
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les personnes, orientées par les partenaires, présentant des troubles post traumatisques, faire un point de leur prise en charge médicale et les troubles psychiques rencontrés. • Assurer l'orientation vers les professionnels de santé quand cela est nécessaire • Assurer un suivi psychologique des personnes victimes de stress post traumatisique jusqu'à ce que leur état permette une orientation adaptée ou dans l'attente de place dans les structures telles que les CMP. <p>L'objectif du centre reste de proposer une orientation, celle-ci se fait au cas par cas. Il s'agit d'un dispositif « passerelle ».</p>
Déroulé de l'action	
Public cible	Cette action concerne toutes les personnes rapportant avoir été directement ou indirectement exposées à un évènement traumatisant, soit toute forme de traumatisme matériel, physique ou psychique rapporté par la personne elle-même.
Méthodes et moyens	<p>Les personnes sont orientées par des partenaires du centre qui adressent la fiche d'orientation renseignée des informations nécessaires à l'analyse du dossier.</p> <p>L'accueil médical et/ou psychologique se fait tous les matins sur rendez-vous à partir de 9h30 et jusqu'à 12h30.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La vérification des informations et le premier contact ont pour objectif d'évaluer les besoins et sont assurés par un binôme composé d'un/e psychologue clinicienne et d'un médecin. • A l'issue du premier contact, les deux professionnels se concertent et décident s'il est nécessaire de donner ou pas une suite à ce premier contact et de quel type de suivi la personne devra bénéficier. • Si un suivi est nécessaire, un/e psychologue assure les consultations ultérieures • Si un suivi n'est pas nécessaire une orientation adaptée est recherchée. <p>Une réunion d'équipe de type « accompagnement/supervision collective » est programmée une à deux fois par mois en fonction des besoins.</p> <p>Un groupe de suivi et une cellule assurant le pilotage de l'action a été mis en place. Le groupe de suivi a pour mission d'assurer l'accompagnement et l'évaluation de l'action.</p>
Calendrier	L'activité a débuté le 5 octobre 2020
Intervenants/acteurs	3 médecins généralistes, 3 psychologues, un accueil.
Partenaires	CHI Crétel – ARS – Conseil Départemental -Territoire GPSE Avenir – CHU Mondor – CPAM du Val de Marne – CCAS des communes du territoire – ATD Quart Monde – EMMAUS - COMEDE – France Terre d'Asile – Médecins du monde – Migration santé – EDS – Autres associations
Résultats	Cf tableau page suivante
Perspectives	L'action devrait se poursuivre en 2021.

Centre d'accueil, d'écoute et d'orientation autour du syndrome post-traumatique

Résultats et éléments d'analyse

Le déroulé de la prise en charge

1 - L'accueil et le premier contact : un entretien avec un.e psychologue clinicien.e et, si besoin, avec un médecin

La vérification des informations et le premier contact ayant pour objectif d'évaluer les besoins seront assurés par un binôme composé d'un.e psychologue clinicien.ne et d'un médecin.

Le premier entretien sera effectué par la(le) psychologue clinicien.ne ; la personne sera ensuite reçue par le médecin si son dossier le nécessite.

Leur mission consiste à donner des informations sur la consultation, recueillir le motif de la présence au Centre de la personne et faire un premier bilan des problèmes et des besoins tant psychologiques que sanitaires.

A l'issue de ces deux entretiens, les deux professionnels se concertent et décident s'il est nécessaire de donner ou pas une suite à ce premier contact et de quel type de suivi il devra bénéficier.

2 - Le suivi

En fonction de la pudeur et de la gêne qui peuvent accompagner les personnes confrontées à ces situations, la consultation de suite est effectuée dans un délai maximum d'une semaine par un des deux praticiens, principalement le psychologue.

Après chaque consultation, un point est fait et une nouvelle consultation peut être programmée dans des délais adaptés aux besoins de la personne.

Au 31/12/2020, 35 demandes de rendez-vous étaient parvenues au centre. Ces demandes émanent pour 40 % des PASS (dont la PASS Mondor), 30 % de médecins généralistes (en grande partie en provenance des CPTS), 20 % d'intervenants sociaux et associatifs. Plus de la moitié des demandes recouvrent des traumatismes de parcours d'exil, 40 % de violences faites aux femmes et les autres de traumatismes psychiques divers et variés dont deux liés au COVID.

Nombre et caractéristique des dossiers

Au 31/12/2020, les 35 demandes se caractérisent par les éléments suivants :

Femme : 26 / Homme : 9

Adressé par

MG/MT : 7 - PASS : 10 - EDS : 7 - Autre dont association : 11

Pays d'origine

Afrique : 15 - France : 9 - Portugal ? : 1 - Asie : 1 - NR : 9

Classe d'âge

Enfant 10 ans : 1 - 20 à 30 ans : 12 - 30 à 40 ans : 10 - 40 à 50 ans : 8 - Plus de 50 ans : 2 - NR : 2

Domiciliation

Val de Marne : 22 - Hors Val de Marne : 91, 93, 95, PARIS : 6 – SDF : 4 - NR : 3

Problématiques

SSPT lié à migration/exil : 15 - Violences faites aux femmes : 14 - Problèmes psy autres : 4 - Lié au COVID : 2

Nombre de consultation

Psychologue : 82 - MG : 24

Constat à fin 2020 :

- Il est important que les médecins puissent faire le lien quand cela est nécessaire avec les autres acteurs sanitaires du dossier. Cela permet également un partage d'informations autour des problématiques rencontrées.
- L'objectif est d'être dans l'orientation tout en garantissant un accompagnement suffisamment étayant pour le patient
- Les patients bénéficient d'un suivi psychologique jusqu'à ce qu'une orientation adaptée soit possible.
- Les besoins en consultations médicales sont moindres par rapport à ceux en consultations psychologiques. Il est donc prévu de diminuer le nombre de consultations médicales (de 5 à 3 par semaine) et d'augmenter le nombre de consultations psychologiques.

Dispositif PIVO : Point accueil, Information et Orientation VIH Présentation et objectifs	
Justification et contexte	Dispositif de permanence d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation à l'attention des personnes vivant avec le VIH, le virus de l'hépatite B ou C. Depuis 2015, PIVO accueille également les patients atteints du VIH et d'hépatite B et C.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir les personnes vivant avec un des trois virus ▪ Faciliter l'accès à l'information ▪ Accompagner un parcours de soins et de santé adapté ▪ Renforcer l'articulation entre la ville et l'hôpital ▪ Permettre aux personnes concernées de créer du lien avec le secteur associatif
Déroulé de l'action	
Public cible	Personnes pour qui un accompagnement est nécessaire avant de pouvoir accéder à l'information et recourir aux parcours de soin et de santé.
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le premier contact se fait par Courriel ou téléphone. ▪ Entretiens individuels ou rencontres collectives (ateliers à thèmes autour d'un petit déjeuner convivial).
Calendrier	Le dispositif a été mis en place en 2011 et continue à fonctionner.
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un comité de pilotage co-animé par le Réseau de Santé de Créteil Solidarité et le CHI Crétel. ▪ Un référent hospitalier. ▪ Une Coordinatrice. ▪ Une psychologue clinicienne. ▪ Une chargée de mission PIVO. ▪ Des médecins et/ou des soignants.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ARS Ile-de-France. ▪ CPAM 94. ▪ CHI Crétel. ▪ Région Ile de France.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 séances collectives réunissant un groupe de 6 à 10 personnes, soit un total de 100 personnes vues. ▪ 4 entretiens individuels avec la chargée de mission en santé sexuelle. ▪ 64 entretiens individuels avec la psychologue en présentiel, au téléphone ou en visio. ▪ 4 personnes nouvellement inscrites en 2020 dans le dispositif. La file active 2020 des rencontres collectives est de 35 patients.
Perspectives	La poursuite de cette activité est programmée pour l'année 2021 avec, notamment, une réorganisation nécessaire au contexte sanitaire et également afin d'impulser une nouvelle dynamique et faciliter l'accès à d'autres types de patients, comme par exemple ouvrir des groupes en soirée pour les salariés.

Dispositif PIVO : Point accueil, Information et Orientation VIH

Résultats et éléments d'analyse

Le public

- ▶ La majorité des participants sont des personnes ayant des parcours d'exil compliqués en attente de documents officiels. Leur parcours de vie est complexe : violences, violences sexuelles, tortures, ruptures, isolement, déracinement brutal, errance ...
- ▶ Concernant le VIH, le public est majoritairement féminin parmi les nouveaux participants de 2020. A contrario, dans le cadre des hépatites, les hommes sont plus nombreux parmi les nouveaux arrivants.
- ▶ Les patients sont orientés par le staff de l'hôpital Intercommunal de Créteil et de l'hôpital Henri Mondor (infirmiers, internes et médecins de médecine interne, les équipes des PASS, établissements de santé partenaires, PREVACIR et Ceggid).

Les rencontres collectives

Les rencontres collectives se poursuivent au rythme de 1 à 2 par mois ; elles ont pour objectif :

- ▶ De rompre l'isolement social et créer des moments de solidarité, spécifiquement pour ceux en attente de papiers.
- ▶ De permettre un accompagnement psycho socio médical sur des thèmes en lien avec la maladie, le parcours de soins et le processus d'intégration sociale.

En 2020, les rencontres ont été amputées dans le programme du fait de la crise sanitaire ; cependant les séances qui ont eu lieu ont permis d'effectuer un état des lieux sur la santé mentale des personnes très précaires pendant le 1^{er} confinement. Des échanges téléphoniques ont permis de maintenir le lien avec chacun et de résoudre quelques orientations urgentes.

Une soirée et un samedi avaient été programmés pour permettre à chacun de trouver un créneau de disponibilité et de participer à ces rencontres et pour ouvrir sur un public ayant des « petits boulots » en journée

Nous avons également rencontré les médecins infectiologues de l'Hôpital intercommunal et de l'hôpital Henri Mondor, les ACT de Créteil pour préciser notre offre d'accompagnement. De même les associations, AIDES 94, Sida info services ont été sollicitées pour mutualiser nos actions pour les patient.e.s qui pourraient bénéficier de la complémentarité de nos missions.

Les rencontres individuelles (sur rendez-vous)

La parole individuelle permet à chacun de progresser à son rythme, d'avoir un espace d'expression libre sans le regard du groupe. C'est un tremplin proposé par la chargée de mission en santé sexuelle ou/et la psychologue clinicienne pour apprivoiser doucement les personnes les plus fragilisées.

La crise actuelle a certainement amplifié la situation déjà fragile de nos bénéficiaires. Pour certains patients, la détresse psychologique s'accompagne d'un sentiment d'impasse et d'absence de perspective. Les consultations ont été maintenues à la demande des patients. Parmi ces patients, quatre mères avec leurs enfants en bas âge pour qui le soutien psychologique permet de préserver la relation précoce mère-enfant, surtout dans ce contexte de grande précarité.

Les demandes d'aides sont diverses :

- ▶ Réduire la souffrance psychologique en lien avec leurs situations personnelles.
- ▶ Sortir de l'isolement psychosocial grâce à l'échange
- ▶ Contenir l'angoisse et l'anxiété
- ▶ Aider à trouver du sens dans ce qu'ils traversent
- ▶ Trouver des ressources pour gérer les difficultés du quotidien.

Tout peut être un prétexte pour l'échange : « faut-il prendre le vaccin ou pas ? quels sont les risques ? Sont-ils prioritaires avec leur maladie chronique ? » Effet Covid ou pas, beaucoup de patients fragilisés ont une tendance à glisser tout doucement vers une anxiété plus chronique et une dépression. Dans une perspective de continuité, l'étayage du groupe serait certainement un plus pour nos bénéficiaires, à réfléchir sur les modalités de sa mise en place compte tenu du contexte sanitaire.

Perspectives de 2021

Pour renforcer l'offre au plus grand nombre de personnes susceptibles d'avoir accès au dispositif PIVO, nous proposons de réorganiser les échanges et de tenter des échanges avec le media téléphone pour des visiorencounters. Enfin nous repensons la possibilité de renforcer des actions sur des temps plus adaptés aux personnes ayant des emplois, soit en soirée ou le samedi matin.

Dispositif de soutien psychologique

Présentation et objectifs

Justification et contexte	<p>Le dispositif a initialement été pensé et conçu en faveur des personnes vivant avec une pathologie chronique et celles touchées par le VIH/sida. Les réponses apportées aux personnes/patients VIH ont évolué et ont été renforcées successivement et de façon complémentaire dans le cadre des programmes « PIVO » et « PRECAVIR ». Le dispositif s'est ensuite ouvert à d'autres publics, notamment les personnes atteintes de cancer. Le Réseau ROC EST 94 a permis pendant plusieurs années de répondre aux besoins de nombreux patients.</p> <p>Depuis l'intégration de ROC Est 94 au réseau Partage 94, le dispositif de soutien psychologique a été élargi à l'accompagnement des personnes fragilisées et vulnérables quel que soit leur problème de santé. Il ne s'agit pas ici de proposer une psychothérapie mais un accompagnement temporaire suffisamment consistant pour favoriser l'expression et l'écoute active du « mal être » et de la souffrance psychosociale des personnes.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner l'intégration dans des parcours de santé des personnes en situation de fragilité dans le champ de la santé mentale ▪ Promouvoir la santé mentale et l'accès aux soins des personnes adultes vulnérables. ▪ Assurer la mise en place de consultations de soutien psychologique en ville.
Déroulé de l'action	
Public cible	Personnes adultes vulnérables, en difficulté dans leur parcours de santé, souvent en lien avec des difficultés d'ordre psychique et/ou d'insertion professionnelle.
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réception de la demande renseignée par le professionnel (fiche de signalement + note annexe). ▪ Analyse de la demande et du signalement en réunion de COPIL (toutes les 2 semaines). ▪ Si validation en COPIL : soutien psychologique mis en œuvre (entre 1 et 6 séances) et/ou éventuelles orientations vers les partenaires compétents.
Calendrier	L'action se déroule du 1/01 au 31/12.
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Équipe du réseau de santé de Créteil Solidarité dont le psychiatre référent. ▪ Psychologues cliniciennes libérales partenaires du réseau. ▪ Intervenants sociaux concernés par les situations ▪ Médecins généralistes et autres acteurs du champ sanitaire, médico-social, social ou socioculturel. ▪ Secteurs et inter-secteurs de psychiatrie (correspondants CMP, chef de pôle...).
Partenaires	Le dispositif de soutien psychologique s'inscrit dans un cadre régional et institutionnel soutenu par l'ARS IDF et le RésIF (Regroupement des Réseaux de Santé d'Ile de France).
Résultats	<p>30 signalements reçus et examinés en 2020.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 18 patients ont bénéficié d'un avis favorable pour l'insertion dans le dispositif de « soutien et accompagnement psychologique » - 8 sont en attente de prise du ^{1er} rdv ou n'ont pas donné de nouvelles - 4 réorientations : orientation CSSP, Unité pathopro du CHI, CMP Boissy, Centre Françoise Minkowska
Perspectives	<p>Continuité de l'action sur 2021.</p> <p>A compter de 2021, les Rémunérations spécifiques permettant de rémunérer les psychologues sont directement versées à la structure porteuse du dispositif.</p>

Dispositif de soutien psychologique

Résultats et éléments d'analyse

1. Nombre et origine des signalements 2020

- **30 signalements reçus et examinés** en Comité de pilotage « Santé mentale soutien psy »
- 60% proviennent de structures d'action sociale et médico-sociale partenaires (AUVM 94, EDS et CCAS, Centre Socio Culturel, Missions locales, Emmaüs, ...)
 - 20% proviennent des médecins de la Maison de santé Universitaire de Sucy en Brie.
 - 20% proviennent de médecins de ville

2. Profil des patients

2.1 Sur la base des 30 signalements :

- **23 femmes** pour une moyenne d'âge qui s'établit à 40 ans
- **7 hommes** pour une moyenne d'âge qui s'établit à 50 ans

2.2 Concernant les 18 patients ayant bénéficié d'une prise en charge effective :

- 14 femmes âgées de 33 à 71 ans
- 4 hommes âgés de 47 à 64 ans
- Moyenne d'âge générale : 40 ans

Communes de domiciliation : Sucy- en- Brie, Créteil, Villeneuve, Alfortville, Bonneuil, Fontenay-sous-Bois, Nogent sur Marne, ...

3. Nombre de consultations réalisées en 2020 :

- **45** consultations pour ces 18 patients, certaines prises en charge seront finalisées sur 2021.
- Certains suivis sont susceptibles d'avoir des séances supplémentaires suivant leur première séance de bilan et d'évaluation. Il est donc possible que le nombre de séances augmente.
- Les consultations se sont faites en présentiel au cabinet mais également par téléphone ou visio durant la période de Covid-19.

4. Les problématiques rencontrées :

- Pathologie professionnelle (épuisement pro, difficulté à se saisir des dispositifs mis en place à leur travail).
- Dépression en réaction à la situation sanitaire liée à la Covid 19.
- Violences (Violences conjugales, parcours migratoire)
- Difficultés financières
- Difficultés sociales
- Difficultés intrafamiliales

Face à la crise sanitaire à laquelle nous avons dû faire face, le Dispositif de Soutien Psychologique du réseau de santé Crétel Solidarité apparaît comme un réel soutien pour nos partenaires et les bénéficiaires. En effet, **suite à la relance des acteurs psycho-sociaux du territoire, nous avons enregistré une hausse significative des demandes et signalements dans le cadre du dispositif de soutien psychologique.**

Cet accroissement peut être mis en lien avec le contexte actuel qui fragilise, sous de nombreux aspects, la santé mentale et physique de la population. Les personnes ont grandement besoin d'être valorisées et encouragées pour les changements dans leur vie et ont un important besoin de soutien.

Parler de son ressenti à une personne extérieure et formée permet de poser un regard différent sur la situation, de décharger ses émotions, ses ressentis, de mieux comprendre son vécu et ses réactions mais aussi celles des autres et de mobiliser ses ressources pour mieux faire face au quotidien. Ce temps court permet de soutenir des démarches et des dynamiques subjectives tout en apportant du lien entre les différents acteurs qui interviennent ou qui sont déjà intervenus auprès de la personne. Proposer un suivi à des moments clés de changement de vie est bénéfique tant sur le plan de la santé que sur le plan de l'accompagnement social.

Le dispositif répond aussi à une forte demande de soutien et d'étayage des situations entre professionnels du secteur. En effet, ils font de plus en plus face à des situations complexes et des temps de réponse longs. Ce dispositif permet ainsi de maintenir l'accès aux soins de leurs publics et de leur apporter une réponse concrète.

Appui aux professionnels

Formations de relais en santé : « Santé, environnement et habitat »

Présentation et objectifs

Justification et contexte	Enjeux majeurs de la réponse aux besoins et aux problèmes de santé des populations en situation de vulnérabilité, l'accompagnement et l'appui aux professionnels confrontés à ces publics est une priorité de santé publique. Il a été décidé, depuis plus de 10 ans, de mettre en place, en partenariat avec la DDASS du Val de Marne, un module de formation de relais destiné aux professionnels du secteur sanitaire et social exerçant sur le territoire. Dans un premier temps, un programme ciblé sur la prévention et la prise en charge du saturnisme et des problèmes de santé de la petite enfance a été développé en collaboration avec l'équipe santé/environnement de la DDASS. A la demande des partenaires l'accent a également été mis sur la santé environnementale et l'habitat.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Répondre aux besoins et aux problèmes de santé des personnes et des familles les plus vulnérables ; ■ Améliorer la connaissance et les compétences des participants sur les risques de santé liés à l'environnement et à l'habitat, ainsi qu'aux problématiques de santé mentale dans la cité ; ■ Promouvoir le maillage des acteurs, l'échange de pratiques, la concertation pluridisciplinaire, les démarches coordonnées en réseau sur les territoires de référence ; ■ Renforcer la capacité des participants au repérage, à l'analyse des situations à risque ; ■ Accompagner les participants dans la construction collective d'outils ou de dispositifs spécifiques ; ■ Contribuer à l'acquisition de savoir-faire techniques et relationnels, permettant aux professionnels relais de proposer aux personnes ou familles concernées une information et des réponses adaptées à leurs besoins.
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ■ Acteurs associatifs et/ou institutionnels du Val de Marne qui interviennent auprès de ces publics ■ Professionnels exerçant dans le domaine de la santé, de l'action sociale ou médicosociale et dans le secteur de la Politique de la ville
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ■ Formation interactive animée par des professionnels et faisant intervenir des personnes ressources et/ou des experts. ■ Une double évaluation : écrite et orale, réalisée le dernier jour de formation
Calendrier	6 journées thématiques entre octobre 2019 et novembre 2020 (Interruption entre mars et octobre 2020 du fait de la crise sanitaire et des périodes de confinement national).
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Médecins de santé publique, psychiatres, pédiatres, (praticiens hospitaliers et/ou universitaires), ingénieur du génie sanitaire, socio-anthropologue, sociologue, chargé(e)s de mission ...
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ■ ARS, IdF et Délégation territoriale du Val de Marne. ■ UNAFORMEC Ile de France. ■ Conseil Départemental (Action sociale/EDS, PMI et Promotion de la santé). ■ Territoire GPSE Avenir. ■ Ville de Créteil, Direction de la Politique de la Ville. ■ Contrat Local de Santé de Créteil ■ Centre sociaux de Créteil. ■ CHI Crêteil et CHU Mondor. ■ VALOPHIS et CRETEIL HABITAT.
Résultats	15 participants relais qui recommandent cette formation dans leurs équipes avec un taux de satisfaction très élevé.
Perspectives	La formation 2021 sera organisée en s'adaptant aux contraintes de la crise sanitaire et regroupera 15 participants.

Formation de relais « Santé, environnement et habitat »

Résultats et éléments d'analyse

Il s'agit d'un programme de sensibilisation participative, type « formation/action », d'une durée de sept jours, qui a été élaboré et construit afin d'apporter aux stagiaires des outils pour mieux appréhender la complexité des liens transversaux entre la santé, le social, l'environnement et l'habitat. En effet, questionner la santé équivaut à penser la santé notamment au travers de ses déterminants, dont la question du logement et de l'habitat.

En raison de la crise sanitaire qui a débuté après la quatrième journée, la formation n'a pas pu être finalisée en « présentiel » dans des locaux appropriés permettant de respecter les consignes de sécurité sanitaires pour une vingtaine de personnes. Les deux dernières journées ont donc été réalisées en utilisant la plateforme ZOOM. Les participants et les intervenants ont jugé les conditions d'échange très satisfaisantes. Le programme des trois dernières journées a été réparti sur deux journées réalisées en visioconférence (ZOOM).

A l'occasion de ces journées plusieurs personnes ressources et experts dans leur domaine sont intervenus.

Les thèmes abordés sont :

J1 : Santé/Santé publique : des concepts aux pratiques. De la protection sociale et de l'accès aux droits.

De la place du médecin généraliste et du travailleur social, des relations MG/intervenants sociaux.

J2 : Santé Environnement et habitat indigne. Prévention et prise en charge du saturnisme.

J3 : Pollution et santé-Clinique de l'adolescent. L'enfant et les processus d'attachement.

J4 : Psychiatrie, santé mentale. Santé mentale et accompagnement dans la cité.

J5 : Interculturalité - Addiction et vulnérabilité, système de santé : organisation et acteurs

J6 : Santé et travail, habitat et santé mentale – Méthodologie, Evaluation et clôture de la formation

Evaluation de la formation

Les participants se sont déclarés « à chaud » :

- Globalement très satisfait de l'organisation générale et au contenu de la formation
- Quasiment tous très satisfait des outils et méthodes pédagogiques
- Tous prêts à recommander cette formation

Les principales idées retenues par le groupe sont :

- Oser prendre contact avec les médecins généralistes ou spécialistes pour l'intégrer dans la prise en charge de la personne.
- Les indispensables liens avec les médecins psychiatres des CMP.
- Le nombre important d'intervenants et de dispositifs qui peuvent intervenir ou être sollicités autour de la personne.
- Ecouter l'autre dans son environnement : inter-culturalité et ses différents aspects
- Nécessité d'agir en réseau, ne pas rester seul et solliciter les partenaires
- Foncer, dans le sens ne pas hésiter à interpeler
- Dimension et écart entre le travail prescrit et le travail réel
- Remise en question de certaines pratiques
- Rien n'est jamais acquis

Les motivations des participants restent les mêmes d'une année sur l'autre et les objectifs restent fondamentalement identiques :

- D'améliorer les connaissances théoriques et pratiques pour mieux accompagner les personnes.
- De développer le partenariat et la connaissance du réseau local, pour éviter de se sentir seul, ou de ne recevoir qu'une réponse incomplète à une question précise.
- D'assurer une mission de professionnels relais sur un territoire donné
- De mieux connaître l'articulation entre le sanitaire et le social
- De mieux comprendre les liens entre la psychologie, le somatique et l'impact de l'environnement social

Formations de relais en santé : « Santé mentale et exclusion »

Présentation et objectifs

Justification et contexte	Ce second volet de formation a été mis en place pour répondre à la demande des professionnels ayant déjà participé à la formation/action « Santé, Environnement et habitat ». Il s'agit d'un module spécifique de formation de relais, complémentaire au premier, destiné aux professionnels de l'action sanitaire et sociale.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les réponses aux besoins de santé des personnes en situation de souffrance psychosociale ▪ Renforcer la connaissance et améliorer les compétences relativement à la santé mentale, à la psychiatrie et à son organisation ▪ Sensibiliser les participants (professionnels relais et personnes ressources) sur les risques de santé mentale liés à l'isolement, la précarité, l'exclusion ... ▪ Accompagner les professionnels relais dans le champ de la santé mentale ▪ Soutenir ces intervenants dans le repérage, la prévention et la prise en charge des situations à risques de troubles de santé mentale ▪ Aider à la construction de pratiques collectives permettant de proposer aux personnes concernées des réponses adaptées (évaluation, orientation vers les structures de soins) ▪ Apporter aux professionnels les éléments de méthode pour favoriser le décloisonnement et le travail en réseau.
Déroulé de l'action	
Public cible	Professionnels de santé, de l'action sociale, travaillant en milieu institutionnel et/ou associatif, auprès des publics en situation de vulnérabilité ou d'exclusion sur le territoire du département du Val de Marne
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation en binôme, pédagogie interactive avec intervention de personnes ressources et/ou d'experts. ▪ Une double évaluation : écrite et anonyme à chaque séance ainsi qu'une évaluation orale réalisée le dernier jour de formation
Calendrier	5 journées de décembre 2019 à octobre 2020. Une interruption de mars à octobre 2020 a été imposée par la crise sanitaire et les mesures de confinement national.
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Médecins psychiatres, praticiens hospitaliers, intervenants experts, coordinateur ... ▪ ORSPERE ▪ Réseau régional « Santé mentale et précarité » ▪ UNAFAM.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ARS. ▪ UNAFAM. ▪ L'Hôpital Mondor. ▪ UNAFORMEC. ▪ Conseil Local de Santé Mental de Créteil. ▪ Le CHI Crétel. ▪ Le Réseau Régional « Santé mentale et précarité d'Île de France ». ▪ ORSPERE de Lyon.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 15 participants. ▪ 19 modules avec ou sans intervenant extérieur, 17 modules ayant bénéficié d'une intervention d'experts ou de personne ressource. ▪ Une grande satisfaction tant en ce qui concerne la logistique que les contenus et apports en terme professionnel, un fort niveau de participation.
Perspectives	Action très appréciée dont la poursuite est programmée. La formation 2021 sera organisée en s'adaptant aux contraintes de la crise sanitaire et regroupera 15 participants.

Formation de relais « Santé mentale et exclusion » : Résultats et éléments d'analyse

Les motivations de l'assistance sont les suivantes :

- Besoin d'aide à l'accompagnement, avec un constat partagé qui est celui de la complexité pour prendre en charge des personnes ayant des difficultés multiples sociales, psychiques, sanitaires, liées à des situations socio administratives complexes ...
- L'intérêt de travailler ensemble, élargir les possibilités d'orientation et de prise en charge conjointe.
- Tenter de repérer les moments de fragilité et d'intervenir en prévention
- Améliorer les connaissances théoriques comme les compétences pour mieux aborder, orienter et prendre en charge des patients en souffrance psychosociale.

Le contenu de cette formation de relais est organisé autour de plusieurs grands axes

- La santé mentale de la théorie aux pratiques (aspects conceptuels et cliniques)
- La santé mentale explorée sous l'angle institutionnel et organisationnel
- La rencontre « santé mentale et exclusion » à l'épreuve des pratiques : acteurs, accompagnements, territoires, travail en réseau.

L'organisation du séminaire et le contenu

Les séances de cette session de formation se sont déroulées les 12 et 13 décembre 2019, le 09 janvier 2020 ainsi que les 1^{er} et 02 octobre 2020 en salle de réunion du Novotel de Créteil pour pouvoir bénéficier d'une salle suffisamment grande pour accueillir une vingtaine de personnes en « présentiel » tout en respectant les normes de sécurité sanitaire, ce qui fut très apprécié.

Le groupe s'est avéré soudé et très participatif. L'assiduité des participants a été tout à fait satisfaisante.

Le principe d'une pause-déjeuner prise sur place, en commun, est apprécié et contribue fortement à la dynamique de groupe qui est l'un des objectifs de ces temps de formation.

Pour ce qui est du contenu de la formation, l'évaluation « à chaud » à l'issue de la dernière journée a fait ressortir les points suivants :

- Les participants expriment une satisfaction globale très forte tant en ce qui concerne le contenu de la formation que de l'organisation.
- Ils ont apprécié le fait de rencontrer et d'échanger avec des intervenants de haut niveau.
- Ils insistent notamment sur la difficulté qu'ils ont à échanger en temps normal avec des psychiatres (profession inaccessible dans leur esprit) et le fait de découvrir durant la formation des professionnels qui sont aussi des personnes chaleureuses et accessibles.
- Ils apprécient l'équilibre entre les apports théoriques et les exemples concrets qui rendent les interventions plus pertinentes et agréables.

Ces remarques seront globalement prises en compte pour améliorer encore la prochaine session (2021) qui sera organisée dès que les conditions sanitaires liées à la crise de la Covid-19 le permettront.

Dispositif « Sentinelle Santé Mentale Exclusion »

Présentation et objectifs

Justification et contexte	Ce dispositif s'inscrit dans les priorités de santé publique « Santé Mentale » définies au niveau national, régional et local : Feuille de route santé mentale « Ma santé 2022 », plan « psychiatrie et santé mentale 2018-2023 » de la HAS, Plan régional de santé ARS (2018-2022). Créteil Solidarité est particulièrement impliquée au niveau départemental, avec le Projet territorial de santé mentale (PTSM), ainsi qu'au niveau communal et infra communal avec les contrats locaux de santé et les ateliers Santé Ville. Au carrefour des politiques sanitaires et d'action sociale, Politique de la ville et Insertion, le dispositif Sentinelle s'appuie sur un important travail de maillage et de concertation interdisciplinaire engagé dès les années 1990 sur le territoire de Créteil/Plaine centrale. Les signalements dits « cas complexes » proviennent désormais d'un territoire plus vaste, dans un contexte de montée en charge des ressources mobilisables en santé mentale, à l'instar des différents CLSM opérationnels dans le Val de Marne. Le constat général est partagé : grande difficulté des acteurs à appréhender et « solutionner » des situations mêlant processus (d'auto)exclusion, problème de santé somatique, maladie psychique et difficultés sociales. L'enjeu est double : améliorer l'accès aux soins des personnes et des familles confrontées à des troubles psychologiques et psychiatriques (rétablissement, autonomie, insertion dans la cité) ; et renforcer l'accompagnement des professionnels de 1 ^{ère} ligne aux prises avec ces situations complexes.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer l'accès aux soins et la promotion de la santé des personnes souffrant de troubles ou de maladies psychiatriques. ▪ Contribuer à une meilleure coordination des professionnels intervenant dans le champ de la santé somatique et de la santé mentale. ▪ Promouvoir l'aide aux aidants (professionnels et aussi familiaux) en facilitant le lien entre les professionnels du sanitaire, du médico-social et les acteurs ressources du réseau associatif et communautaire (UNAFAM, GEM, groupes de pairs...). ▪ Organiser mensuellement une réunion de concertation pluridisciplinaire autour de situations complexes, en valorisant la fonction d'expertise, de conseil et d'étayage.
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social en demande d'accompagnement face aux situations complexes « Santé mentale » ▪ Personnes présentant des pathologies psychiatriques associées à des co-morbidités multiples et un cumul de risques psychosociaux ▪ Aidants et proches des personnes vulnérables dont le réseau familial
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réception d'une situation complexe (fiche de signalement) ▪ Analyse du cas et validation de l'indication auprès du/des professionnels ▪ Présentation et analyse du cas en séance Sentinelle (concertation pluridisciplinaire) ▪ Apports cliniques, éthiques, évaluation des risques, de « l'urgence ». ▪ Elaboration collective d'un plan d'action en faveur des personnes concernées ▪ Fiches de suivi et d'évaluation, fiche chrono des interventions
Calendrier	Du 1er janvier au 31 décembre avec 8 à 10 réunions par an organisées (1 jeudi de 12 à 14h).
Intervenants/acteurs	Composition du groupe référent Sentinelle : Psychiatre et psychologue clinicienne, coordinateur adjoint, chargé(e)s de mission, médecin généraliste, médecin coordonnateur (ACT 94), psychiatres de liaison du CHIC.
Partenaires	CHIC (psychiatrie de liaison, médecine interne, pédopsychiatrie, maternité, PASS). CHU Mondor Chênevières (PASS, neurologie, psychiatrie, DSP 94). Equipes des CMP. MDPH 94, ARS DT 94. Groupe SOS Habitat-ACT 94, Réseaux de santé (Géronto 4, Revesdiab...). Service social du Conseil départemental. CCAS du Val de Marne, etc
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 séances en 2020, le contexte sanitaire ne permettant pas la tenue de l'ensemble des réunions.
Perspectives	<p>Poursuite de l'activité en 2021</p> <p><u>Partenariat/coordination</u> : maintenir le lien avec les équipes des CMP (GPSEA notamment), identifier les réseaux « informels » santé mentale (instances adultes vulnérables), poursuivre l'articulation avec le réseau des référents Santé-TH des missions locales, les réseaux violences conjugales, les acteurs de l'insertion et du logement (ALI notamment).</p> <p><u>Fonction centre ressource</u> : identifier, connaître et mieux faire connaître les différentes ressources en psychiatrie/santé mentale mobilisables dans le Val de Marne.</p>

Dispositif « Sentinelle Santé Mentale et Exclusion »

Résultats et éléments d'analyse

1. Organismes ayant sollicité le dispositif en 2020

- Conseil départemental du Val de Marne : EDS de Boissy St Léger
- Ville de Sucy en Brie (action sociale et solidarités, CCAS, service logement)
- Mission locale Plateau Briard (Boissy St Léger)
- Association Tutélaire du Val de Marne (ATVM)
- UDAF Val de Marne
- Hôpital de jour Chevilly Larue
- ACT Paris Est Val de Marne
- Valophis Habitat - agence de Bonneuil/Créteil
- Réseau de santé Partage 94
- Maïa Centre Val de Marne

2. Résultats et chiffres-clés : Une activité en diminution en raison du contexte sanitaire

- **5 séances**
- **15 cas complexes examinés sur 22 reçus** (réorientations vers les CLSM ou le dispositif de soutien psychologique pour les dossiers non examinés)
- **28 participants aux séances** (Assistantes de service social : 3 - Conseillère sociale : 1 - Conseillère en éducation sociale et familiale(CESF) : 1 - Conseillère en insertion : 1 - Déléguées Protection des majeurs : 2 - Mandataire judiciaire : 1 - Cadre technique : 1 - Directrice/directeur : 4 - Psychiatres : 4 - Psychologues : 3 - Psychologue stagiaire : 1 - Médecin coordonnateur : 3 - Coordinatrice/coordinateur : 2 (dont Pilote Maïa Centre) - Gestionnaire de cas : 1)
- **13 métiers représentés**
- **60 à 80 actes réalisés** (MDPH, Médecins généralistes, CMP, CCAS, EDS, Hôpitaux, réseaux....)

26 personnes concernées dont 11 mineurs impactés/vulnérables.

3. Concertation pluridisciplinaire et suites données : *Décloisonnement, coordination et pratiques coopératives*

L'activité nécessite un travail soutenu de suivi, de contacts avec les organismes et parfois d'interventions sur sites. En moyenne 4 à 5 préconisations sont formulées à l'issue des séances Sentinelle, qui nécessitent entre 5 à 10 actes/interventions par personne/famille. Exemples : identification et contacts avec le médecin traitant, contacts CMP, pédopsychiatrie, équipes EDS et ASE, MDPH 94, CHIC, pôle de psychiatrie Mondor-Chenevier...

4. Indicateurs qualitatifs et éléments cliniques (synthèse) : *Etats psychotiques, troubles cognitifs, trauma et addictions.*

Les « situations complexes » examinées lors des RCP Sentinelle présentent une grande diversité de contextes (familial, psychosocial, sanitaire, juridique/judiciaire...). Les états psychotiques, les troubles délirants de type persécutif ou mélancoliques, les troubles limites et cognitifs/déficitaires sont souvent retrouvés, avec un arrière-plan addictif plus ou moins délétère (alcool et troubles dépressifs). Des syndromes de Diogène sont également présents.

Autres éléments de contexte à considérer :

- Problématiques liées au mode d'habiter avec des contextes très dégradés et des procédures d'expulsion locative
- Violences conjugales et intrafamiliales entraînant des détresses psychologiques
- Paupérisation des personnes : chômage de longue durée, minima sociaux ou absence de droits sociaux
- Difficultés à faire travailler ensemble la psychiatrie de secteur et les services de l'ASE et PJJ
- Absence de suivi médical et/ou psychiatrique
- Absence d'aide à domicile
- Isolement social
- Perte d'emploi
- Problème de coordination dans les prises en charge (CMP, MDPH...)
- Difficultés d'insertion professionnelle
- Contextes familiaux compliqués

Séminaire « Santé des Jeunes, Aide à la parentalité » Présentation et objectifs	
Justification et contexte	Ce séminaire regroupe les professionnels exerçant, sur le même territoire, dans le champ de la santé, de l'action sociale, de la protection de l'enfance et de la prévention. Il se donne pour mission de faciliter la rencontre des acteurs, l'échange des pratiques et la prise de recul sur des situations concrètes. Les participants construisent ainsi une dynamique de pratiques coopératives.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner les personnes et les groupes de professionnels dans le renforcement de leur pouvoir de dire et d'agir en matière de santé des jeunes, ▪ Organiser des rencontres pour apporter des éclairages scientifiques. ▪ Permettre aux participants exerçant sur le même territoire de se connaître ▪ Favoriser la réflexion et l'échange des pratiques professionnelles.
Déroulé de l'action	
Public cible	Professionnels intervenant auprès des jeunes et/ou des parents. Participant également des professionnels intervenant dans le champ de l'éducation et de la justice.
Méthodes et moyens	<p>Le séminaire maintient une dynamique alternant des séances d'échanges d'expériences et de construction de la problématique avec des séances invitant un intervenant extérieur pour apporter un éclairage expert et répondre aux préoccupations des participant(e)s.</p> <p>Les échanges doivent permettre aux participants exerçant sur le même territoire mais ne se connaissant pas forcément de réfléchir à leurs pratiques professionnelles et à leurs postures.</p> <p>Au fil des séances, les participants poursuivent de façon active les mêmes buts, construisent une interdépendance et un sentiment de solidarité, créent un langage et un code propre au groupe, tout en précisant la différenciation des rôles entre les membres.</p>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 séances en 2020. Le contexte sanitaire lié au COVID n'a pas permis de tenir 2 séances. ▪ 3 des séances se sont tenues sous forme de visioconférence.
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les séances sont animées par un médecin de santé publique et une chargée de mission « Promotion de la santé » du Réseau de Santé de Créteil Solidarité. ▪ Sont intervenus des professionnels experts des sujets abordés.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Conseil régional d'Ile-de-France. ▪ La CPAM 94. ▪ L'ASE. ▪ La Maison des adolescents. ▪ L'Education Nationale. ▪ Les EDS du Conseil Départemental. ▪ Les Points Ecoute Jeunes. ▪ Le CHI Créteil.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 séances regroupant de 8 à 20 personnes.
Perspectives	<p>Malgré le contexte sanitaire, le niveau d'audience reste bon, ce qui confirme l'adéquation entre cette action et les attentes des professionnels.</p> <p>Cette action est reconduite sur 2021 selon des modalités adaptées au contexte.</p>

Séminaire « Santé des Jeunes, Aide à la parentalité »

Résultats et éléments d'analyse

Thèmes travaillés

Le 1er séminaire de l'année (21/01) faisait écho à un séminaire de 2019 sur le thème du **harcèlement scolaire** avec pour invitée **Mme Françoise Jasmin, psychologue Référente et cofondatrice des centres Relier**.

Ont été abordées les conséquences du harcèlement scolaire sur le développement psychologique et social de l'enfant et les propositions d'accompagnement du centre Relier. Les Centres Relier s'adressent à des enfants victimes de harcèlement scolaire en voie de décrochage et ont pour objectif d'empêcher l'échec scolaire, de leur redonner confiance en eux-mêmes et dans les adultes, de rompre l'isolement social et d'éviter une mise en danger.

Le Centre Relier permet un dialogue apaisé entre les familles et les établissements scolaires, offrant une alternative pour des situations complexes ne pouvant pas être traitées au sein des établissements.

RELIER pense que le harcèlement toucherait environ 12% d'enfants dans le milieu scolaire, et que 40 % d'entre eux souffriraient de dépression et de décrochement scolaire, alors que 42 % des collégiens auraient été victimes de cyberviolences.

Les échanges ont été libres et riches entre les différents personnes présentes, d'autant qu'une jeune fille accompagnée de sa mère et de sa pédiatre est venue apporter son témoignage.

Le 2eme (23/06) s'est déroulé en visio conférence, sur le thème : « **Premières conséquences envisageables du confinement sur les relations parents-enfants** ».

La diversité des réactions des professionnels présents au cours du séminaire n'a pas permis de définir très justement les effets positifs ou délétères du confinement. Cependant les professionnels ont noté beaucoup d'angoisse de la part des parents sur le devenir scolaire de leur enfant, des situations de violences exacerbées pour les personnes vivant dans de petits espaces, et des moments positifs pour nombre de personnes, notamment pour les élèves assidus et endurant qui n'avaient pas été repérés au début d'année.

Pour les enfants de la tranche 0-3 ans, la période du confinement semble avoir permis un temps de présence des parents plus intense pour une partie mais on note également des hausses d'appels sur les plateformes de la protection de l'enfance.

Pour les enfants des collèges, la crainte était la rupture avec l'enseignement d'autant que l'on note un taux d'illectronisme important dans la population la plus vulnérable. Sont à craindre également des difficultés d'intégration dans un nouvel établissement scolaire pour les élèves de 6ème et 3ème car aucune passerelle n'a pu se faire.

Cet échange a permis de se reconnecter avec les professionnels les plus assidus aux séminaires mais le thème n'a pas permis de faire ressortir une tendance spécifique du déroulement du confinement dans la population. La rentrée scolaire permettra, sans doute, de mieux évaluer le décrochage scolaire ou l'apprentissage de l'autonomie auprès des jeunes et l'instabilité du taux de violence intra familiale.

Le 3eme (13/10) s'est également déroulé en visioconférence sur le thème « **1er bilan interdisciplinaire de l'effet Covid sur les enfants, jeunes et parents après la rentrée scolaire** »

Un surcroit de violences familiales et conjugales se présente dans les services. Une fois certaines limites franchies, il devient difficile de revenir en arrière. Les gens n'ont pas de répit et se trouvent en situation de saturation. On observe un déficit de recours aux soins, en particulier en santé mentale. Paradoxalement, les personnes les plus précaires qui avaient accès aux services sociaux sont celles qui ont moins souffert que d'autres au départ plus favorisées et non repérées. En particulier les auto-entrepreneurs, artistes, pigistes qui se trouvent confrontés à des charges constantes et des revenus quasi nuls et pas d'aide, alors que la situation perdure. Il existe de grands risques de surendettement à terme. Certaines personnes se pensent invincibles et résistantes au virus, d'autres sont dans des angoisses épouvantables de vulnérabilité.

Le 4ème, (17/11), toujours en visioconférences avait pour thème : Continuités et ruptures dans les services sociaux, éducatifs, de santé, de justice... Entre bricolage et anticipation.

Tout le secteur informel a été arrêté, ce qui engendre de gros déficits d'accompagnement. Les phobies scolaires semblent s'être accrues, mais on observe moins de harcèlement scolaire. Le deuxième confinement a (ré)activé les souffrances qui ne s'étaient pas encore exprimées. De plus, des craintes paniques de sortir apparaissent. Un autre problème soulevé est l'absence de retour estival au pays, créant une distance avec la famille. Les crèches ont pu rouvrir, ce qui soulage les parents. Un problème majeur est celui des évictions en cas de contact, ce qui peut faire diminuer les effectifs de bébés d'un tiers. De même, le PAEJ a pu reprendre ses activités en distanciel mais aussi en présentiel à effectif limité. En général, de nombreuses entorses aux protocoles permettent d'apporter une respiration. Les sentiments sont confus entre honte, culpabilité, perte d'autonomie, ruptures totales de lien social, et surtout désespoir d'en voir la fin.

Programme UPEC Présentation et objectifs	
Justification et contexte	<p>L'UPEC porte le projet ambitieux d'être « université engagée », en interaction avec la société. A ce titre elle souhaite apporter un accompagnement de qualité à tous ses étudiants.</p> <p>Le Service de santé de l'UPEC fait le constat qu'un nombre important de jeunes étudiants sont en situation de fragilité dans leur parcours d'insertion dans la vie de la Cité. Leur santé comme leur cursus d'études sont impactés par ces difficultés. Ainsi le service de santé de l'UPEC a sollicité l'équipe du Réseau de santé/Centre territorial de Ressources « Santé et vulnérabilité » de Créteil Solidarité pour tenter de faciliter leur inscription dans un parcours de santé, cela étant considéré comme l'un des déterminants de leur insertion universitaire et sociale.</p> <p>Ces deux structures se proposent donc de créer un partenariat autour d'un programme permettant de mieux accompagner les parcours de santé des jeunes fragilisés par leur situation sociale et/ou sanitaire et/ou de santé mentale.</p>
Objectifs	<p>Il s'agit de pouvoir mieux assurer un accompagnement global, dans le souci d'une situation complexe, qui nécessite souvent une mise en cohérence des actions médicales, sociales et parfois, associée à un suivi psychologique.</p> <p>Cette démarche doit permettre d'intervenir sur les difficultés d'insertion dans le cursus universitaire liées aux questions de santé. La santé est en effet l'un des déterminants de l'accès, du retour et/ou du maintien dans un parcours d'études. De même l'accès, le retour ou le maintien dans le cursus universitaire sont parmi les déterminants de la santé.</p>
Déroulé de l'action	
Public cible	Pour ce premier volet, les personnes impliquées sont l'ensemble de tous les professionnels exerçant au sein du service de santé universitaire de l'UPEC.
Méthodes et moyens	<p>Formation interactive animée par des professionnels et faisant intervenir des personnes ressources et/ou des experts auprès des professionnels :</p> <p>CRETEIL SOLIDARITE propose un temps d'information/sensibilisation santé ouvert aux professionnels du service de santé de l'UPEC avec pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider les professionnels à repérer les situations de fragilité médico-psychosociales des étudiants - Donner les moyens aux professionnels de mieux connaître les partenaires afin d'orienter vers les personnes et structures ressources compétentes sur le territoire - Accompagner les professionnels confrontés aux jeunes étudiants en situation de fragilité. <p>Une double évaluation orale est réalisée à l'issue de chaque rencontre.</p>
Calendrier	5 journées thématiques entre septembre et novembre 2020. (15/09, 29/09, 13/10, 03/11, 17/11)
Intervenants/acteurs	■ Médecins de santé publique, Médecins généralistes, psychiatres, Intervenant en Promotion de la santé.
Partenaires	■ ARS IdF et Délégation territoriale du Val de Marne. ■ Université Paris Est Créteil. ■ UNAFORMEC Ile de France.
Résultats	L'évaluation globale réalisée à l'issue de la cinquième rencontre a montré un haut niveau de satisfaction des participants qui reconnaissent avoir été « bousculés » dans leurs pratiques et se sentent renforcés dans la manière d'accueillir et d'accompagner les étudiants en difficulté. Leur souhait est que le partenariat se poursuive sous une autre forme en 2021.
Perspectives	La direction du Service de santé universitaire de l'UPEC et l'équipe de Crêteil Solidarité travaillent à une poursuite de ce partenariat qui pourra s'engager en 2021 et dont le calendrier dépendra des contraintes de la crise sanitaire.

Programme UPEC

Résultats et éléments d'analyse

Pour ce qui est du démarrage de ce partenariat au cours de l'exercice 2020, il aura été décalé dans le temps du fait des phases de confinement national et de congés pour ne débuter qu'en septembre 2020.

L'objectif est de s'inscrire dans une démarche de renforcement des réseaux autour des structures universitaires, travail qui sous-entend des partenariats multiples avec les acteurs des territoires. Cette approche se veut plus globale qu'une approche strictement sanitaire : elle s'inscrit dans une démarche transverse sanitaire, médico-sociale, sociale, qui commence par l'organisation d'une prise en charge plus collective et plus pluriprofessionnelle au sein même de l'équipe.

La priorité de cette première phase aura été de poser les bases d'une collaboration solide et durable avec toute l'équipe du Service de santé universitaire de l'UPEC, les médecins, les infirmières, les psychologues ainsi que le personnel administratif. Pour cela, le président et le chef de projets de Créteil Solidarité ont rencontré toute cette équipe à cinq reprises en associant différentes personnes ressources, expertes dans leur domaine. Au final, il est collectivement admis que, globalement, l'objectif de la première phase aura été atteint.

Les thèmes abordés sont :

- **Journée 1** : présentation des participants, des attentes et échange autour de la finalité partagée (participation du Dr F. Abramovici, UNAFORMEC).
- **Journée 2** : Psychiatrie, santé mentale. Crise suicidaire et accompagnement dans la cité (participation du Dr M. Prouhèze, psychiatre).
- **Journée 3** : analyse de situations complexes présentées par l'équipe.
- **Journée 4** : Réflexions et échanges autour de la question de l'interculturalité (participation du Dr S. Tessier, Médecin de santé publique).
- **Journée 5** : analyse de situations complexes et évaluation collective (participation du Dr F. Abramovici, UNAFORMEC).

Evaluation de la formation

Les participants se sont déclarés de plus en plus satisfaits de l'organisation générale et au contenu de cette collaboration / accompagnement au fur et mesure des différentes séances de travail. Se dégage une volonté unanime de poursuivre ce travail en commun au cours des mois à venir.

Prévention et Promotion de la Santé - Insertion et santé

« Médiation en santé sociale et culturelle »
Présentation et objectifs

Justification et contexte	<p>La médiation en santé est officiellement inscrite dans l'agenda politique depuis la « Loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016.</p> <p>Elle vise à « améliorer l'accès aux droits et aux soins des personnes éloignées des systèmes de prévention et de soins, en prenant en compte leur spécificité » (Art.L.1110-13 du code de la santé publique).</p> <p>L'enjeu de cette action consiste, pour Créteil Solidarité, en partenariat avec le Conseil Citoyen de Créteil (Mont-Mesly) à tenter, à partir des pratiques de terrain, de décloisonner les champs de la médiation en santé et de la médiation sociale et culturelle.</p> <p>Cette démarche vise à renforcer la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé et toute autre forme de discrimination.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Délivrer une information sur la santé afin de permettre aux participants d'assurer une fonction de médiation entre les opérateurs du système de santé et les usagers/habitants/citoyens ▪ Permettre aux participants de délivrer des informations ou d'orienter vers des professionnels en dehors de la relation « soigné/soignant » ▪ Sensibiliser à la question de la santé sociale, des déterminants en santé et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales ▪ Aider les participants à se questionner sur culture et spiritualité, Sensibiliser à l'altérité ▪ Croiser des domaines qui le plus souvent s'ignorent : santé, culture et art
Déroulé de l'action	
Public cible	Adultes des territoires concernés, habitants citoyens du quartier du Mont Mesly, Membres du conseil citoyen du Mont Mesly, membres et animateurs des structures partenaires, membres des comités de quartier du site concerné
Méthodes et moyens	Les réunions sont organisées, en soirée, toutes les 4 à 6 semaines et regroupent une quinzaine de participants. Il s'agit d'un groupe de parole et d'échanges sous forme d'ateliers. Il est fait appel à des experts/personnes ressources en fonction des sujets abordés.
Calendrier	6 séances ont eu lieu. Chacune regroupant entre 10 et 25 participants, soit plus de 100 participations
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation : le chargé de mission prévention et promotion de la santé du Réseau et des professionnels de santé publique ▪ Personnes ressources : Dr Denis Méchali, Henri Cohen-Solal, René Badache (sociologue), Paul-Loup Weil-Dubuc, Sébastien Clayes, Alexia Jolivet (Espace Ethique d'Ile de France), Fabrice Darmon, Pr Jean-Marc Baleye (Maison de l'Adolescent du 94), Lynda Elakredar, Messali Karim (Pluriel 94), Moncef Marzouki sur les outils numériques avec Nathalie Caclard (chargée de l'inclusion numérique à la Ville de Créteil).
Partenaires	Le Conseil Citoyen du Mont Mesly - Le Service de la politique de la Ville, Ville de Créteil - L'Association BEITHAM - La Maison du Dialogue de Créteil - La Région Ile de France - La Maison des Adolescents du Val de Marne - Les Comités de quartier du Mont Mesly - La Maison de la Solidarité - Le Centre Social Kennedy - L'UNAFORMEC Ile-de-France - Le Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil - La Médiathèque Nelson Mandela
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 à 25 personnes par réunion ▪ Une adaptation au contexte sanitaire à partir du mois de juin
Perspectives	<p>La prochaine saison qui devrait débuter dès que la baisse de la pression épidémique le permettra portera sur « déterminants de la santé et valeurs du vivre ensemble dans la Cité ». Il est envisagé de procéder à des rencontres / échanges avec des « personnes ressources » du territoire sur plusieurs thématiques en lien avec la médiation en santé sociale et culturelle telle que le groupe l'a défini depuis deux ans. Il s'agit de : l'école, la justice, le maintien de l'ordre public, l'art et la culture, la santé, la ville.</p> <p>Il est envisagé d'expérimenter des rencontres durant lesquelles les personnes concernées d'une manière ou d'une autre par la fracture numérique pourraient participer en présentiel alors que les autres personnes, qui le peuvent, interviendraient en visio-conférence. Cette expérimentation s'appuierait sur le Centre Kennedy, partenaire de cette action depuis sa création.</p>

« Médiation en santé sociale et culturelle »

Résultats et éléments d'analyse

Cette action succède aux interventions auprès des populations dans les quartiers dont les Ateliers Santé dans les quartiers (ASQ). Elle s'adresse à un public d'adultes du quartier du Mont-Mesly (quartier sensible de la politique de la ville dans lequel cohabitent 34 nationalités différentes). Cette action vise à sensibiliser à la médiation les habitants et les relais en santé intervenant auprès d'eux. Il s'agit de mettre en œuvre soutien et accompagnement des équipes d'animateurs, repérage et orientations des personnes en difficulté de santé psychique et/ou physique, formation des intervenants aux méthodes de médiation en santé.

L'importance croissante des situations de vulnérabilité dans les quartiers, la place de la culture et de l'identité sont des facteurs intervenant dans l'insertion de la personne dans la vie dans la Cité. Il s'agit de déterminants majeurs de la santé comme équilibre de bien être en même temps physiologique, organique, social et psychique (*cf définition OMS*).

En 2020, les séances des premiers mois ont été suspendues en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 (**les séances des 19 mars, 25 avril et 28 mai ont été annulées**). Cependant afin de ne pas rompre la dynamique en cours et le lien construit, l'activité a été poursuivie et les séances suivantes se sont déroulées sous forme de visio-conférence en programmant une séance par mois.

Les thèmes abordés

La séance, du 23 janvier 2020 (10 participants) a porté sur la thématique « **éthique et médiation** », avec la participation de membres de l'équipe de l'Espace Ethique AP-HP Ile de France.

Le 6 février 2020 (16 participants), a eu pour thème le « **théâtre forum** » comme outil possible de médiation en santé sociale et culturelle. Les échanges de cette soirée ont été enrichis par la présence de M. René Badache, sociologue clinicien et comédien qui développe cette forme de travail et d'expression depuis plusieurs décennies. Ces deux séances se sont déroulées au Centre social Kennedy au Mont Mesly à Créteil.

Les séances ont repris, en juin, sous forme de rencontres en visioconférence.

La première ayant eu lieu **le 11 juin 2020** (10 participants). Elle a permis aux membres du groupe de maintenir le lien, de reprendre contact et d'échanger sur la manière dont les uns et les autres ont vécu cette première phase de la crise sanitaire. Les différentes formes de médiations qui ont été mis en œuvre ont été évoquées.

La rencontre du 2 juillet 2020, toujours en visioconférence, a réuni 20 participants. Elle a eu pour thème **l'analyse de l'usage des nouveaux outils de communication Internet dans le champ de la Santé (téléconsultations) et respect des droits de la personne**. Parmi les invités venus apporter leur contribution à ce débat, le groupe s'est honoré de la présence de M. Moncef Marzouki, Médecin de santé publique ayant travaillé au sein de l'équipe de Créteil Solidarité, ancien président de la Ligue des droits de l'homme en Tunisie et devenu ultérieurement Président de la République de Tunisie. L'ensemble des participants a également pu débattre avec le Dr Maxime Cauterman, directeur santé de la plateforme de téléconsultation LIVI et médecin à la PASS de Créteil ainsi qu'avec Mme Nathalie Caclard, chargée de l'inclusion numérique à la Ville de Créteil.

Le 24 septembre 2020 (13 participants) a eu pour thème « **la place des usagers dans le système de santé et dans les démarches de médiation en santé** ». Les débats auront été enrichis de la présence de M. Jean-Luc Plavis, coordinateur francilien de l'association France-Asso-Santé.

Le 12 novembre 2020, Mr Henri Cohen Solal a présenté son expérience de médiation auprès des jeunes vulnérables dans les quartiers sensibles tant en Seine Saint Denis en 1980 qu'en Israël à Jérusalem et sur d'autres sites. L'objectif de ces dispositifs consistait à créer un espace de rencontres et d'échanges avec des jeunes fragiles souvent isolés afin de leur permettre de préserver un lien social. Il s'agit aussi d'une démarche de formation d'animateurs/médiateurs qui est ainsi initiée. Cette approche permet de donner un éclairage de méthode sur la démarche entreprise par le groupe.

Ateliers Prévention et Promotion de la Santé (PPS) à Créteil

Présentation et objectifs

Justification et contexte	Dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne et ses équipes l'association Créteil Solidarité met en œuvre, dans les quartiers de Créteil, un programme d'actions de promotion de la santé et de prévention dans le champ de l'accès aux soins. Ce programme est soutenu par la Direction de la Politique de la Ville de Créteil (Contrat Local de Santé). En 2020, une chargée de mission dédiée a rejoint l'équipe afin de redynamiser ces actions mais le contexte sanitaire a été un frein majeur.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la place de la santé dans une logique de démarche citoyenne. ▪ Favoriser l'accès à l'information, et à la prévention en santé. ▪ Développer des actions d'information, de promotion de la santé et de prévention auprès des « habitants/usagers/citoyens » ▪ Lutter contre l'isolement des publics fragiles et renforcer le lien social. ▪ Accompagner les personnes vulnérables et prévenir les souffrances psychosociales.
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « Habitants/usagers/citoyens » du Mont Mesly et professionnels Relais ▪ Jeunes filles de la seconde au BTS, toutes sections confondues ▪ Bénéficiaires des Ateliers Sociaux Linguistiques (ASL). ▪ Parents d'élèves. ▪ Professionnels de santé et/ou de l'action sociale. ▪ Maison De la Solidarité (MDS)
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séances d'information. ▪ Echanges individuels et/ou collectifs autour des besoins et des problèmes de santé. ▪ Groupes de paroles. ▪ Rencontres et interventions thématisées.
Calendrier	Du 1er janvier au 31 décembre
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chargée de mission promotion de la santé du Réseau de santé de Créteil Solidarité, ▪ Pédiatre du CHIC, sexologue et professionnels des structures de quartier, ▪ Psychologues, Médecins (santé publique, MG, spécialistes ...), AS de la PASS ▪ Animatrices des ASL.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services de l'Etat (DIV, ACSE, ARS, DDCS, Préfecture du Val de Marne.....) ▪ Equipes de la ville de Créteil (Direction de la politique de la Ville, CLS, CCAS, Direction de la jeunesse ...) et du Territoire GPSE Avenir. ▪ Conseil Départemental du Val de Marne. ▪ Les associations et structures des quartiers prioritaires de Créteil : Maison De la Solidarité, Relais St Michel, Centre social Kennedy, Club de prévention Pluriels 94, Cafés des parents du collège Laplace.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ De nombreuses rencontres avec les partenaires afin d'aborder la mise en place d'actions dynamiques en matière de prévention et promotion de la santé sur le territoire cristolien. ▪ Lycée Branly : 5 séances ont été programmées de janvier à mai 2020, seules 2 séances ont eu lieu compte tenu de la crise sanitaire : 30 janvier, 27 février. Celles prévues les 2 avril, 30 avril, 14 mai ont donc été annulées ▪ Cafés des parents du collège Laplace : Le 16 janvier et le 27 février 2020, Les dates prévues de mars à juin soit une fois par mois ont été annulées en raison du confinement.
Perspectives	Le contexte sanitaire actuel rend difficile la mise en œuvre de certains projets mais des programmes d'actions ont déjà été définis avec certains partenaires.

Ateliers Prévention et promotion de la Santé (PPS) à Créteil

Résultats et éléments d'analyse

Les actions

Le « Groupe de paroles filles » au lycée Edouard Branly de Créteil.

Une CPE et l'infirmière se sont portées garantes de la mise en place de ce projet.

1- Organisation

15 jeunes filles se sont inscrites au groupe ; chaque séance reste ouverte pour permettre d'accueillir de nouvelles jeunes filles. Les jeunes filles sont issues de différentes classes de la 3ème professionnelle à la terminale. Cette différence de « niveau » est intéressante même si les écarts de maturité sont grands et ne permettent pas toujours des échanges fluides. Compte tenu de ce contexte, concernant la première séance il a été envisagé de scinder le groupe si besoin et selon les thèmes abordés.

Un repas a été fourni lors de chaque séance soit par le lycée soit par le réseau Créteil Solidarité car les séances s'inscrivent sur la pause méridienne.

2- Contexte/motif de la participation pour les jeunes filles

- Se sentir seule dans une classe de garçons
- Subir des insultes sexistes, harcèlement
- Rencontrer d'autres filles des autres sections
- Parler des histoires de filles entre filles (les règles, la sexualité, les risques et les conséquences sur le quotidien dans la vie du lycée)

3- Thèmes souhaités par les jeunes filles

- Les règles/les douleurs/ le cycle
- Les relations filles garçons
- La contraception /grossesse /IVG : la loi, les obligations, les risques
- Le VIH /Chlamydiae /IST/ protection
- Le corps des femmes

La première séance a réuni 13 jeunes filles : Présentation du projet et recueil des attentes des jeunes filles /faire connaissance

La deuxième séance a permis la présence de 15 jeunes filles : Le thème abordé : le corps de la femme (dans un espace masculin), les règles, le cycle, anatomie du sexe féminin. Les thématiques ont mis en évidence une grande disparité de maturité des jeunes filles présentes.

Le contact reste établi avec l'équipe de direction de l'établissement d'enseignement afin de pouvoir programmer dès que possible la reprise de cette activité.

Le Café des parents

Organisation et thématiques

En janvier et février les interventions se sont déroulées sur le même protocole que l'an dernier. Les parents de collégiens viennent sans inscription. Il y a un minimum 5 parents par groupe et en moyenne une dizaine de parents participent à ces réunions (excepté pendant la période de ramadan).

L'objet du groupe reste d'échanger sur les préoccupations du moment, les difficultés éducatives restant au centre des sujets abordés (l'argent de poche, la prise d'autonomie des jeunes et la difficulté des mères à vivre la prise d'autonomie de leur enfant, l'opposition mère/fille etc.).

L'angoisse soulevée par la survenue de la Covid 19 a été l'objet d'échanges avec le groupe du 27 février. L'incertitude quant au risque d'épidémie a soulevé de nombreuses questions. Les parents sont très connectés et donc confrontés à de nombreuses informations dont les sources peuvent être des plus justes aux rumeurs les plus fausses voire complotistes. Cela a également amené le groupe à s'interroger sur ce qu'est la rumeur, son origine, ses effets, etc.

Les questionnements sont traités en groupe dans « l'actuel » de la séance et des questionnements. La confidentialité des propos est de règle ainsi que le respect sans jugement moral de ce qui est évoqué entre les parents. Ces deux règles sont fondamentales et ont permis des échanges fructueux, les parents se saisissant de ce dispositif pour partager des problématiques personnelles en toute confiance dans le groupe. La confrontation aux différences de regards, la compréhension du fonctionnement de l'enfant et les lieux d'indentification possibles avec les autres parents sont appréciés et moteurs dans le groupe.

Le contact reste établi avec l'équipe d'animation afin de pouvoir programmer dès que possible la reprise de cette activité.

Dispositif « Insertion Santé » 1. Mission locale de Créteil Plaine Centrale

Présentation et objectifs

Justification contexte et	<p>Porté par CRÉTEIL SOLIDARITÉ, le dispositif "Insertion et Santé" a été mis en place au milieu des années 1990 avec l'organisation de vacations de soutien psychologique en faveur du public de la Mission locale de la Plaine Centrale du Val de Marne. Le dispositif a connu des évolutions marquantes depuis avec la montée en charge des sollicitations et de l'activité déployée dans ce champ.</p> <p>En effet, les retentissements d'une mauvaise santé physique et psychique sur les parcours de redynamisation, de requalification ou d'insertion en milieu professionnel, représentent une problématique saillante et de plus en plus préoccupante, qui justifie plusieurs modalités d'intervention (dont le recours au soutien psychologique, l'accompagnement personnalisé, l'analyse des freins mais aussi des leviers liés à la santé/santé mentale et aux parcours de vie des personnes).</p> <p>Il s'agit d'un partenariat historique avec la Mission Locale de Créteil et aussi de l'action la plus ancienne du programme « Insertion santé » / « santé des jeunes », qui marque l'entrée et la permanence d'un recours psychologique dans les locaux d'une structure dédiée à d'accueil et l'accompagnement des jeunes, en difficulté d'insertion notamment. Depuis 2006, un dispositif de consultations psychologiques fonctionne ainsi 2 vendredis par mois, en matinée. La structure dessert 4 communes du Val de Marne rattachées au territoire 11 « Grand Paris Sud Est Avenir » : Alfortville, Bonneuil sur Marne et Limeil-Brévannes viennent ainsi s'ajouter à la ville Préfecture du Val de Marne. C'est également sur le site de Créteil que se déroulent les consultations de soutien psychologique.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Repérer et mieux prendre en compte les problèmes et besoins de santé des publics vulnérables qui interagissent dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. ■ Favoriser les démarches de maintien ou de retour en milieu de travail, l'accès à des formations qualifiantes en renforçant les leviers "santé et accès aux soins". ■ Développer un « espace transitionnel » permanent entre les acteurs de l'insertion et ceux de la santé (mentale) afin de privilégier le travail dans la continuité et la progressivité.
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ■ Jeunes 16/25 ans ■ Conseillers Mission locale (insertion, logement, santé).
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2 à 3 permanences/mois de soutien psychologique sur site : consultations, bilan des besoins et problèmes en santé mentale, orientation vers les relais possibles. ■ Appui aux professionnels. ■ La prise de RDV s'effectue généralement par le conseiller d'insertion référent et l'entretien se déroule dans un bureau dédié au sein de la structure d'accueil. ■ Mobilisation des conseillers et de l'équipe de direction. ■ Equipe du réseau de santé (directrice, coordinateur adjoint, psychiatre).
Calendrier	De janvier à décembre. Période d'interruption en mars/avril (impact COVID-19)
Intervenants/acteurs	Depuis octobre 2018, cette mission est confiée à Hélène SCHMITT, psychologue clinicienne chargée de mission de Crêteil Solidarité. L'équipe de coordination de Crêteil Solidarité assure le suivi et l'évaluation globale de l'action.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ■ GPSEA EPT 11 ■ DDCS / Préfecture du Val de Marne (en lien avec les contrats de ville du territoire).
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ➔ 28 permanences/vacances d'une ½ journée, dont 20 réalisées sur site, à Crêteil ➔ 54 consultations réalisées pour 91 prises de rdv formalisées (rdv honorés = 59%) ➔ 34 jeunes ont pris rdv, 20 ont été reçus au moins une fois par la psychologue ➔ 20 personnes bénéficiaires dont 14 jeunes femmes (70%), pour une moyenne d'âge qui s'établit à 22 ans.
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poursuite de l'action sur site ■ Mise en place effective de la 3ème permanence mensuelle dans les locaux de Crêteil.

Dispositif « Insertion Santé » 1. Mission locale de Créteil Plaine Centrale

Résultats et éléments d'analyse

Quelques éléments d'ordre qualitatif :

Le dispositif de soutien psychologique auprès des usagers des missions locales de la Plaine Centrale bénéficie à différents profils de jeunes :

- En recherche d'une formation ou d'un emploi, ils sont en proie à des questionnements existentiels et ont besoin d'un lieu où élaborer ces questions ;
- Avec des difficultés psychologiques préexistantes, ils se retrouvent exclus du système scolaire ou des parcours d'études « classiques » et peinent à trouver leur place dans le monde du travail ;
- Inscrits dans des parcours de formation ou travaillant déjà mais vivant des situations familiales et/ou sociales difficiles.

Le soutien psychologique qui leur est proposé vise ainsi à leur offrir un espace de réflexion et de respiration, afin de les remettre ensuite en place d'acteurs de leur propre vie. Cet accompagnement est aussi parfois l'occasion d'articuler l'accompagnement vers l'emploi ou le logement avec des problématiques de santé.

En 2020, des visio-consultations et des rendez-vous téléphoniques ont été proposés pendant la période de confinement. Seul un usager a accepté de commencer son suivi par téléphone. Les autres ont préféré repousser leur suivi (déjà en cours ou censé démarrer à ce moment) à la réouverture de la mission locale. Les problématiques abordées depuis semblent rester les mêmes, avec une majoration des phénomènes anxiodépressifs et une vision pessimiste accentuée vis-à-vis de l'emploi et de la formation.

Dispositif « Insertion Santé » - 2. Mission locale de Maisons-Alfort

Présentation et objectifs

Justification et contexte	<p>La structure dessert 4 communes du Val de Marne intégrées au territoire 10 « Paris Est Marne et Bois » : Charenton-Le-Pont, Saint Maur des Fossés et Saint Maurice viennent s'ajouter à la ville du siège social Maisons-Alfort. Comme pour Boissy Saint Leger, la mise en place d'une 3ème permanence mensuelle de consultations psychologiques s'est assez vite imposée, du fait surtout de la fréquence soutenue des prises de rdv et moins en raison d'une augmentation de la file active, qui, à Maisons-Alfort, reste importante.</p> <p>La direction de la mission locale, confrontée à la persistance des difficultés des conseillers pour accomplir pleinement leurs missions, a jugé nécessaire de mettre en place un accompagnement afin de faciliter la prise de recul. Dans le cadre de leur collaboration engagée depuis 2014, la Mission Locale a donc envisagé, en accord avec l'équipe de Créteil Solidarité, de mettre en place une permanence d'accueil et de soutien psychologique assurée par une psychologue clinicienne, et des ateliers « Promotion de la santé » ouverts aux jeunes fréquentant la structure.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir une bonne santé physique, mentale et affective en faveur des jeunes notamment ceux en difficulté d'insertion ▪ Repérer les jeunes en situation de risques de fragilité ▪ Faciliter leur accès aux soins et aux droits, ▪ Accompagner leur parcours de santé vers les circuits de soins classiques en les orientant vers les intervenants du système classique de distribution de soins. ▪ Intervenir en appui auprès des conseillers confrontés à des jeunes en situations complexes (santé mentale, logement, ruptures de lien social ...) ▪ Renforcer les pratiques coopératives en réseau sur le territoire entre les différents acteurs et professionnels relais concernés.
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeunes notamment ceux fragilisés par des situations complexes et/ou des risques de troubles du comportement. ▪ Action spécifique auprès des groupes « Garantie Jeunes » (ateliers santé) ▪ Conseillères de la Mission Locale.
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des permanences d'accueil et de soutien psychologique assurées par une psychologue clinicienne du réseau ▪ Des ateliers/forum collectifs ouverts aux jeunes autour des questions de santé
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ateliers collectifs, à raison de deux par mois. ▪ Permanences d'accueil et de soutien psychologique à raison de 3 par mois
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chargé de mission prévention et promotion de la santé du réseau ▪ Un psychiatre, médecins de santé publique ▪ Une psychologue clinicienne.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil régional Ile de France
Résultats	<p>Permanences d'accueil et de soutien psychologique :</p> <p>→ 30 permanences/vacances d'une ½ journée, dont 26 réalisées sur site, à Maisons-Alfort</p> <p>→ 74 consultations réalisées pour 102 prises de rdv formalisées (rdv honorés 73%)</p> <p>→ 37 jeunes ont pris rdv, 28 ont été reçus au moins une fois par la psychologue</p> <p>→ 28 personnes bénéficiaires dont 15 jeunes femmes (53%), pour une moyenne d'âge qui s'établit à 21 ans</p> <p>Ateliers Santé Garantie Jeunes :</p> <p>13 ateliers organisés en présentiel et regroupant au total 62 jeunes de la Mission locale.</p>
Perspectives	Reconduction des actions existantes pour l'exercice 2021.

Dispositif « Insertion Santé » 2. Mission locale de Maisons-Alfort

Résultats et éléments d'analyse

Soutien psychologique :

En 2020, 37 jeunes âgés de 18 à 25 ans ont sollicité un rdv avec la psychologue clinicienne de Créteil Solidarité. 28 d'entre eux sont allés au bout de la démarche au moins une fois, en étant reçus en entretien. En effet, malgré l'impact de l'épidémie COVID-19 sur les organisations de travail et la mobilité des personnes, 90% des vacances ont pu être réalisées sur site, en présentiel. Comme dans les autres structures partenaires et pour la quasi-totalité des activités, la période mars/mai 2020 a consacré le recours au télétravail et dans le cas présent, aux téléconsultations avec les psychologues cliniciennes de Créteil Solidarité. Globalement, le recours aux consultations n'a pas été si fortement impacté. La réactivité et la disponibilité des psychologues et des référent(e)s pivot dans les structures concernées ont joué un rôle essentiel, qui a préservé la continuité du soutien et le maintien des liens.

Les problématiques sont sensiblement similaires à celles observées les années précédentes :

- Difficulté d'insertion liée à des inhibitions entravant les recherches, anxiété majorée par la confrontation au monde du travail avec sentiment d'incompétence, procédure d'évitement, difficultés relationnelles, etc.
- Ambivalence handicapante dans le choix d'une orientation professionnelle
- Difficultés cognitives et/ou psychiques faisant obstacle à l'insertion en milieu non protégé.
- Problématique de violence intrafamiliale et de maltraitance physique ou psychique
- Problématique abandonnique
- Problématique addictive
- Jeunes déscolarisés de longue date et en rupture de lien social.
- Jeunes en situation de précarité psycho-sociale
- Contexte de pathologie somatique ou psychique.
- Contexte d'isolement familial lié au déracinement convoqué par le parcours universitaire.

Pendant le confinement, des échanges entre conseillers en insertion ont été réalisés concernant des jeunes présentant une anxiété majorée par le confinement ou dont la précarité psychosociale inquiétait particulièrement ou pour une interrogation quant à une orientation spécifique en cette période. La coordination mise en place autour de différents dispositifs d'accueil sur le territoire relayé par Créteil Solidarité a permis de proposer une orientation vers une association dédiée à la protection des femmes violentées. Il a été également été décidé de proposer pour les jeunes qui le souhaitaient une consultation téléphonique.

Les ateliers « Promotion de la Santé – Groupes Garantie Jeune »

En 2020, 13 interventions avec les groupes « Garantie Jeune » ont été organisées : 7 ont porté sur le thème de la Santé en général et 6 sur le thème de l'estime de soi. Toutes les interventions ont été réalisées sur site en présentiel. 62 usagers de la Mission locale ont participé, avec, in fine, une parité parfaite : 31 jeunes femmes pour 31 jeunes hommes. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 18/21 ans (56%). Les jeunes concernés résident d'abord à Maisons- Alfort (50%), puis dans une moindre proportion à Saint Maur des Fossés (27%) et Charenton Le Pont (19%). 2 jeunes seulement sont issus de la ville de Saint Maurice.

La méthode mise en œuvre (MétaPlan[©]) permet de lancer un échange vivant et structuré et de récolter rapidement toutes les idées du groupe à partir de la question centrale : « pour vous la santé, ça signifie quoi ? » Pour tous les groupes les idées fortes qui sont ressorties sont : « la maladie », « les médecins », « l'hôpital », « les médicaments », « le sport », « l'hygiène », « les maladies chroniques », « le cancer », « le mental », « l'alimentation », « le sommeil », « la sexualité », « le stress », « les spécialistes, thérapeutes... », « les addictions » et l'idée qui n'est pas la plus répandue mais qui s'inscrit malgré tout lors de chaque groupe au moins une fois « le bien-être » sur laquelle un travail a également été réalisé.

Le travail du groupe consiste alors à réinvestir chaque thématique proposée. Dans ces actions, les jeunes sont libres dans le choix du thème, les intervenants s'adaptent.

Une deuxième séance sur l'estime de soi a semblé nécessaire et est organisée depuis deux ans. L'hygiène de vie, déclinée avec le sommeil, la propreté, la sexualité, les réseaux sociaux, est un thème incontournable pour faire du lien avec les difficultés et les freins à l'insertion professionnelle, la communication de l'entretien d'embauche, le prendre soin de soi, le renforcement de l'estime de soi, compétences essentielles à un parcours d'insertion.

Il faut souligner la mauvaise connaissance du corps et de la physiologie qu'ont tous ces jeunes, malgré leur extrême connexion aux outils numériques...

Dispositif « Insertion Santé » - 3. Mission locale de Plateau Briard-Boissy Saint Léger

Présentation et objectifs

Justification et contexte	<p>La structure dessert 9 communes du Val de Marne : Boissy-Saint-Léger, Mandres-les-Roses, Marolles en Brie, Noiseau, Ormesson-sur-Marne, Périgny-sur-Yerres, Santeny, Sucy en Brie et Villemomble. Toutes ces villes font partie du territoire 11 Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA). La consultation psychologique, qui a débuté le 06 octobre 2020 à Boissy Saint Léger, répond à une attente importante des équipes de la structure, sur un territoire particulier. A l'instar de ce qui existe dans les 2 autres missions locales où Créteil Solidarité intervient, le dispositif vise à faciliter l'accès à un accompagnement de la souffrance et ou des difficultés psycho-sociales repérées par l'équipe et qui constituent un frein au parcours d'insertion professionnelle et sociale.</p> <p>Les ateliers « Promotion de la santé Groupes Garantie Jeune »</p> <p>Ces pratiques d'ateliers collectifs ont vocation à développer et/ou renforcer une démarche de promotion de la santé et de prévention. Que ce soit par le biais d'actions collectives ou par la présence de professionnels de santé (médecin de santé publique, infirmière de prévention et de promotion de la santé, psychologue ...), la finalité recherchée est l'orientation vers le système de distribution de soins dans le cadre du droit commun en complément de l'insertion. Organisés sous forme de groupes qui se réunissent régulièrement, avec un programme thématique à définir, ces espaces de parole offrent la possibilité de travailler plusieurs sujets comme les représentations et les pratiques de la santé.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Améliorer la prise en compte, l'analyse et la résolution des problèmes et besoins de santé (psychiques et somatiques) des jeunes vulnérables fréquentant la mission locale du Plateau Briard. ■ Favoriser les démarches de maintien ou de retour en milieu de travail, l'accès à des formations qualifiantes en renforçant les leviers "santé et accès aux soins". ■ Développer un « espace transitionnel » permanent entre les acteurs de l'insertion et ceux de la santé (mentale) afin de privilégier le travail dans la continuité et la progressivité.
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ■ Jeunes 18/25 ans domiciliés sur le territoire de référence de la mission locale Plateau Briard ■ Groupes « Garantie Jeune » ■ Conseillères Mission locale (insertion, logement, santé).
Méthodes moyens	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2 permanences/mois de soutien psychologique sur site : consultations, bilan des besoins et problèmes en santé mentale, orientation vers les relais possibles. ■ Appui aux professionnels. ■ La prise de RDV s'effectue par le conseiller d'insertion référent et l'entretien se déroule dans un bureau dédié au sein de la structure d'accueil. ■ Mobilisation des conseillers et de l'équipe de direction. ■ Équipe du réseau de santé (directrice, coordinateur adjoint, psychiatre).
Calendrier	De janvier à décembre.
Intervenants/acteurs	Depuis sa mise en œuvre opérationnelle en octobre 2020 et en présentiel, la mission de soutien et d'accompagnement psychologique des jeunes vulnérables est confiée à Hélène SCHMITT.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ■ GPSEA EPT 11 ■ DDCS / Préfecture du Val de Marne (en lien avec les contrats de ville du territoire).
Résultats	<p>Données du 4^{ème} trimestre (démarrage de l'action)</p> <p>→ 6 permanences/vacances d'une ½ journée sur site</p> <p>→ 15 consultations réalisées pour 22 prises de rdv formalisées (rdv honorés = 68%)</p> <p>→ 12 jeunes ont pris rdv, 9 d'entre eux ont été reçus.</p> <p>→ 9 personnes bénéficiaires dont 6 jeunes hommes, moyenne d'âge : 21,5 ans</p> <p>→ 9 jeunes issus des villes de Sucy en Brie, Boissy Saint Léger et Périgny-sur-Yerres</p> <p>→ 3 séances visioconférences de 2h, via Zoom, qui ont réuni 10 jeunes</p>
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> ■ Continuité des 2 actions mises en place fin 2020 ■ Ouverture d'une 3^{ème} permanence mensuelle de soutien psychologique ■ Mise en place d'un groupe d'appui aux professionnels animé par une autre psychologue de Créteil Solidarité

Dispositif « Insertion Santé » - 3. Mission locale de Plateau Briard-Boissy Saint Léger

Résultats et éléments d'analyse

Quelques éléments d'ordre qualitatif / Méthode

Le dispositif de soutien psychologique auprès des usagers de la mission locale du Plateau Briard, à Boissy-Saint-Léger, bénéficie à différents profils de jeunes : certains, en recherche d'une formation ou d'un emploi, sont en proie à des questionnements existentiels et ont besoin d'un lieu où élaborer ces questions ; d'autres, du fait de difficultés psychologiques préexistantes, se retrouvent exclus du système scolaire ou des parcours d'études « classiques » et peinent à trouver leur place dans le monde du travail ; d'autres encore s'inscrivent dans des parcours de formation ou travaillent déjà mais vivent des situations familiales et/ou sociales difficiles. Le soutien psychologique qui leur est proposé vise ainsi à leur offrir un espace de réflexion et de respiration, afin de les remettre ensuite en place d'acteurs de leur propre vie.

Cet accompagnement est aussi parfois l'occasion d'articuler l'accompagnement vers l'emploi ou le logement avec des problématiques de santé. Il n'est pas rare qu'une orientation vers un suivi psychiatrique soit proposée, notamment dans les cas de dépression, d'anorexie mentale ou de troubles anxieux généralisés. Ces trois types de troubles semblent assez présents parmi les bénéficiaires rencontrés en 2020 et début 2021, et sont probablement en lien avec le contexte sanitaire et socio-économique. La crise du COVID-19 semble avoir également renforcé les situations d'exclusion, de précarité, et de violences intra-familiales. Le manque de perspectives en matière de formation et d'emploi brise les espoirs de beaucoup d'entre eux et semble les plonger dans un profond défaitisme. La difficulté à concrétiser certains projets et enclencher de nouvelles étapes de vie maintient aussi certains d'entre eux dans des situations de violences familiales ou conjugales.

Les usagers du dispositif de soutien psychologique se montrent assez engagés dans leur suivi. Certains ne se présentent pas à leur premier rendez-vous, mais une fois ce premier cap passé, un véritable travail peut se mettre en place. La durée de l'accompagnement est variable, compte tenu des situations personnelles et des opportunités d'entrée dans l'emploi ou la formation.

Il est à noter qu'un dispositif transitoire de consultation psychologique à distance a été mis en place par le Réseau de Créteil Solidarité à la mi-mai pour les jeunes pouvant présenter des décompensations ou une aggravation de symptômes anxioc-dépressifs. Sous forme de permanences téléphoniques, Hélène DINESTEIN, psychologue clinicienne, a pu être à l'écoute de quelques conseillères de la Mission Locale et assurer le soutien d'une jeune femme en grande difficulté (avril/mai). Cette réponse temporaire n'a pas pu être poursuivie pendant la période estivale.

Les ateliers « Promotion de la santé Groupes Garantie Jeune »

Le stress, la santé mentale et l'alimentation figurent comme les principaux sujets d'intérêt et discutés à l'occasion des 3 ateliers qui se sont déroulés sur la fin d'année 2020.

La santé est l'objet de questions plus générales tandis que le Covid-19 n'est pas abordé, comme si ces jeunes se sentaient saturés d'informations sur le sujet.

Tableau de bord – Activité 2020 – Missions locales du Val de Marne

Nombre de jeunes ayant pris rdv – Soutien Psy	83	
Nombre de jeunes reçus et accompagnés – Soutien Psy	57	
Nombre de consultations réalisées – Soutien Psy	143	
Nombre de jeunes ayant participé aux ateliers Promotion Santé	74	
TOTAL BÉNÉFICIAIRES*	98	

*Une majorité de jeunes reçus en consultation ont également participé aux ateliers collectifs « Promotion de la santé ».

Communes des bénéficiaires :

Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil sur Marne, Charenton-Le-Pont, Crétel, Limeil-Brévannes, Maisons-Alfort, Périgny-sur-Yerres, Saint Maur des Fossés, Saint Maurice, Santeny, Sucy en Brie, Villecresnes.

Dispositif « Insertion Santé » 4. Adultes vulnérables [EDS Crêteil, PLIE GPSEA...]

Présentation et objectifs

Justification et contexte	Ce dispositif a été conçu pour replacer les problèmes de santé au cœur des parcours d'insertion des publics vulnérables. Il permet aussi un appui aux professionnels de l'insertion afin d'apporter une meilleure compréhension des difficultés et problèmes de santé (freins, leviers) du public concerné. Le dispositif « Insertion Santé » s'inscrit dans les orientations stratégiques du Conseil départemental du Val de Marne (PADIE) ainsi que dans un des axes prioritaires du Fond Social Européen (FSE). Il répond également aux recommandations issues des contrats locaux de santé, et du contrat de ville 2015-2020 qui vise à « favoriser l'accès aux soins physiques et psychiques et la prévention santé », ainsi qu'à « lutter contre l'isolement des publics fragiles et favoriser le lien social ». L'activité générale réalisée dans ce champ est en augmentation depuis 2012/2013 pour deux raisons principales : La recrudescence des situations sanitaires et sociales complexes qui mettent en difficulté les professionnels de l'insertion, et les professionnels de proximité dans leur ensemble. La sensibilité et la vigilance accrues de la part des acteurs institutionnels vis à vis des problématiques de santé mentale : souffrance psychosociale, troubles et pathologies psychiatriques, diagnostic, recours aux soins, insertion. L'impact psychosocial lié au contexte épidémique COVID-19 a encore dégradé ce contexte.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'insertion professionnelle en prenant mieux en compte les problèmes et besoins de santé et/ou de santé mentale des publics vulnérables. ▪ Organiser et assurer la tenue d'une permanence de soutien psychologique et l'appui aux équipes sur site. ▪ Faciliter le repérage des personnes en grandes difficultés et leurs orientations vers les partenaires concernés. ▪ Permettre aux professionnels relais intervenant auprès de ces publics de bénéficier d'espaces et de temps dédiés à la régulation, à la concertation et à l'analyse des pratiques autour de situations complexes.
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnes adultes présentant des problèmes et/ou des besoins de santé nécessitant un accompagnement ou un soutien psychologique : allocataires de minima sociaux, femmes ou hommes isolés, personnes migrantes en situation précaire, ruptures de droits... ▪ Professionnels accompagnant ces publics : assistantes sociales, coordinateurs des parcours d'insertion (CPI), référents insertion, animateurs des centres sociaux ...
Méthodes et moyens	<p>EDS de Crêteil</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil, évaluation et accompagnement psychologique : 2 permanences/mois. ▪ Temps d'échanges ponctuels avec les assistantes de service social (situations complexes santé et santé mentale). ▪ Accueil, évaluation et accompagnement psychologique au (locaux de Crêteil) : 2 à 3 permanences/mois. <p>PLIE-PCI GPSEA</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil, évaluation et accompagnement psychologique : 2 permanences/mois. ▪ Groupe d'analyse situations complexes/appui aux professionnels (CPI) : 1 séance/mois à Alfortville. <p>Autres actions intégrées au dispositif Insertion Santé « Adultes vulnérables » :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens « Santé et accès aux droits » personnes vulnérables, démunies ▪ Ateliers « Santé » dans le cadre de l'action « Booster » (CD 94 service DASO) ▪ Atelier Santé « Femmes en action » à Choisy le Roi (Créations Omnivores)
Calendrier	1 ^{er} janvier au 31 décembre
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 psychologues cliniciennes du Réseau de santé de Crêteil Solidarité ▪ Coordinateur adjoint de Crêteil Solidarité (animation, suivi, évaluation).
Partenaires	Conseil départemental du Val de Marne, FSE, AMUPLIE 94 -PLIE Plaine Centrale du Val de Marne, GPSEA EPT 11, Préfecture du Val de Marne (DDCS).
Résultats	<p>Soutien Psychologique Adultes Vulnérables – EDS Crêteil et PLIE-PCI GPSEA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ 57 permanences/vacances d'une ½ journée, dont environ 80% réalisées en présentiel ➔ 117 consultations réalisées pour 168 prises de rdv formalisées (RDV honorés = 70%) ➔ 29 personnes bénéficiaires dont 21 femmes ➔ 20 professionnels (assistantes de service social – CPI du PLIE) ont adressé au moins une personne vers le dispositif de consultation psychologique <p>AUTRES ACTIONS « INSERTION SANTÉ » :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ 35 personnes en grande difficulté d'insertion, dont 30 femmes.
Perspectives	Poursuite des différentes actions en 2021.

Dispositif « Insertion Santé » 4. Adultes vulnérables [EDS Crêteil, PLIE GPSEA...]

Résultats et éléments d'analyse

EDS CRETEIL (2 psychologues cliniciennes se sont succédées)

L'impact du Covid-19 et des deux confinements de 2020 sur les organisations a rendu plus difficile la reprise des consultations psychologiques au sein de l'EDS de Crêteil, la plupart ayant été réalisées à distance par via WhatsApp notamment (dès le 14 avril). De plus, Crêteil Solidarité a été contraint de réaménager les moyens humains dédiés à l'accompagnement psychologique des publics vulnérables. Il s'en est suivi un transfert de mission entre les 2 psychologues intervenantes à partir du 24 novembre 2020.

Tous ces éléments conjoncturels n'ont pas été propices à un développement normal de l'activité telle que nous la connaissons habituellement. Par ailleurs, la prise de fonction de la nouvelle psychologue a été l'occasion de retravailler, avec la responsable de l'EDS, les outils de communication et de liaison.

Le profil des usagers de l'E.D.S. de Crêteil accompagnés au cours des consultations est plus diversifié, composé de personnes migrantes, de femmes victimes de violences conjugales, de personnes en situation de grande précarité financière, sociale et aussi, souvent, sanitaire. Les objectifs pour cette population restent les mêmes qu'à la mission locale : permettre aux personnes de trouver un espace de réflexion et de réappropriation de leur histoire, afin de les amener à mieux vivre les situations auxquelles elles doivent faire face.

De la même façon, un travail de maillage avec les assistantes sociales et les réseaux de soins existants reste au cœur du dispositif, de manière encore plus importante avec cette population souvent exclue de la médecine libérale. Les femmes restent les principales bénéficiaires du dispositif de soutien psychologique à l'E.D.S.

Pendant la période du confinement, un service de Visio-consultation par Doctolib/Skype/WhatsApp a été proposé aux personnes vulnérables pour qui un suivi était déjà amorcé. Deux d'entre elles se sont saisies de cette proposition et ont pu bénéficier de Visio-consultations et/ou de rendez-vous téléphoniques. Dans l'ensemble, les nouveaux et les anciens bénéficiaires semblent satisfaits de cette nouvelle forme de suivi. Si la surreprésentation des femmes se confirme encore en 2020 (85%), on observe un vieillissement sensible des personnes bénéficiaires, écart de 38 à 63 ans, pour une moyenne d'âge de 55 ans.

PLIE-PCI GPSEA

Depuis mars 2012, une psychologue clinicienne assure 2 permanences de soutien psychologique/mois en faveur des personnes participantes du PLIE-Pôle Compétences Initiatives (PCI) du territoire GPSEA. Celles-ci sont reçues et accompagnées sur le site de Crêteil. Compte tenu du contexte épidémique COVID-19, et de la fermeture de l'antenne du PLIE, l'activité des mois de mars à juin 2020 a donné lieu à des consultations sur RDV et à distance.

Compte tenu du contexte sanitaire, certaines consultations se sont déroulées par téléphone. Ces consultations ont été accueillies de façon très positive par les bénéficiaires (qui souffraient de l'isolement pendant le confinement).

Les bénéficiaires qui ont consulté sont pour la majorité adressés par leur CPI en raison des freins à leur insertion emploi et/ou parce qu'ils identifient des problématiques de souffrance envahissantes. Les bénéficiaires reçus sont pour la plupart en rupture professionnelle depuis plusieurs années.

Certains ont connu un parcours professionnel stable pendant plusieurs années avant de connaître une rupture dont les causes sont diverses (licenciement, accident, maladie somatique, décompensation dépressive, rupture familiale et parcours migratoire). D'autres ont connu un parcours professionnel plus ou moins chaotique depuis leur entrée dans la vie professionnelle. Les problématiques les plus saillantes sont :

- Situation d'illettrisme
- Pathologies somatiques liées ou pas à un accident du travail
- Souffrance psychoaffective : dépression, affects anxiodépressifs entravant la reprise d'activité
- Difficultés cognitives et/ trouble de la personnalité
- Problématique d'emprise familiale et conjugale

Certains bénéficiaires cumulent plusieurs problématiques. A la perte d'emploi conduisant à une précarité financière s'ajoutent des difficultés administratives massives difficiles à résoudre pour les personnes cumulant différentes problématiques avec le risque d'une marginalisation psychosociale source d'angoisses très profondes.

AUTRES ACTIONS « INSERTION SANTÉ »

- ➔ Entretiens "Santé et accès aux droits" : 36 entretiens réalisés / Bénéficiaires : 17 personnes adultes (14 femmes).
- ➔ Ateliers Santé BOOSTER : 2 ateliers santé réalisés le 12 mars et le 15 octobre 2020 / Bénéficiaires : 14 femmes.
- ➔ Atelier Santé « Femmes en Action » du 18 septembre - Cité des Métiers Choisy le Roi / Bénéficiaires : 12 femmes.

IV. REPRESENTATION ET INTERVENTIONS 2020

Il faut noter cette année l'implication du Réseau de Santé de Créteil Solidarité dans la réorganisation des acteurs des réseaux d'Ile de France dans le développement des dispositifs d'appui à la convergence appelés « DAC».

L'équipe de Créteil Solidarité a pris part avec l'ensemble des réseaux membres du RéSIF associés aux représentants des CLIC et des MAIA à la dynamique de création du FACS Ile de France

Par ailleurs, le Réseau de Santé de Créteil toujours mobilisé dans l'animation et l'organisation du Pôle de Santé du Val de Marne a contribué au fonctionnement de ses instances, comme à la gestion de la SISA du Pôle de santé de Créteil.

Le Réseau de santé, par la personne de son Président a participé aux réunions et à la dynamique du Conseil Citoyen de Créteil Mont Mesly. Il a contribué à la participation des membres du Conseil Citoyen au dispositif « médiation en santé sociale et culturelle ».

Le Réseau de Créteil Solidarité/Centre territorial de ressources « santé et vulnérabilité » a cette année encore participé à l'animation du **Conseil Territorial de Santé** : participation au bureau et à la commission spécialisée santé mentale Co-présidée par Dr CACOT, Bernard ELGHOZI et M. Didier HOTTE.

L'équipe et les élus ont régulièrement participé aux réunions de la **Conférence régionale de la santé et de l'autonomie** (CRSA) : plénières, commissions et/ou groupes de travail

- ▶ Participation aux réunions plénières de la CRSA
- ▶ Groupe de travail inégalités sociales et territoriales de santé de la CRSA.
- ▶ Commission spécialisée prévention de la CRSA.
- ▶ Groupe régional de réflexion santé mentale de la CRSA.

IV – I - Interventions – Communications

En 2020 le Réseau a été invité à intervenir au cours de plusieurs ateliers, séminaires et actions de formation :

- ▶ 6/01 – Participation Atelier « Ethique et santé Publique » - Espace Ethique PARIS
- ▶ 22/01 – Précarité et santé – Académie de Médecine – PARIS
- ▶ 13/02 – Intervention – « MEDIATION EN SANTE SOCIALE ET CULTURELLE » Journées MIGRATION SANTE - Cité des Sciences – PARIS
- ▶ 28/02 - Intervention – DU Migrations et Handicap – PARIS XIII
- ▶ 30/06 - Intervention Espace Ethique
- ▶ 23/09 – NILE - Réunion de travail n°4 : « Territoires et santé »
- ▶ 24/09 – Participation à un atelier – ESPACE ETHIQUE – PARIS
- ▶ 12/11 – Soirée COVID et Relations Ville Hôpital – ARS/CPAM/CDOM 94
- ▶ 9/12 – Atelier – COVID et Santé mentale - ARS/CPAM/CDOM 94

IV – II - Participations régulières

Plusieurs membres de l'équipe ont régulièrement participé à

- ▶ COPIL du Pôle de santé du Val de Marne
- ▶ Comité de Gestion de la SISA du PDS du 94
- ▶ CRSA - Groupe Régional de Réflexion Santé Mentale – Groupe Inégalités Sociales et territoriales de Santé - Plénières
- ▶ COPIL préparation de la création de la CPTS Unifiée des Boucles de Marne
- ▶ COPIL de la CPTS Unifiée des Boucles de la Marne
- ▶ Club des CPTS – CDOM du Val de Marne
- ▶ Bureau du CTS du Val de Marne

- ▶ Groupes de travail de la Commission Spécialisée Santé Mentale du CTS du Val de Marne
- ▶ Groupe des Présidents de CSSM des CTS d'Ile de France
- ▶ Plénière et commissions URPS
- ▶ Bureau et CA du RéSIF
- ▶ Mise en place de l'équipe du futur CAEOSSPT
- ▶ COPIL Création de « l'Alliance des acteurs de la lutte contre les inégalités de santé en Val de Marne »

IV – III – Rencontres – Réunions de travail

Par ailleurs, les élus et l'équipe de Créteil Solidarité ont participé à un certain nombre de rencontres et/ou réunions de travail avec leurs partenaires

- ▶ 9/01 – RDV M. GUIQUE Proviseur – Lycée Branly
- ▶ 23/01 – RDV Directrice Départementale – Pôle Emploi
- ▶ 04/02 - COPIL Contrat Local de Santé de Créteil
- ▶ 14/02 – Rencontre avec les Directeurs des deux CMS d'Alfortville
- ▶ 25/02 – Réunion de travail avec Véronique GHADI – HAS
- ▶ 27/02 – Participation au COPIL – ACADEMIE de l'US CRETEIL
- ▶ 18/06 – RDV avec le Dr Alain Margenet, Président du CDOM du Val de Marne
- ▶ 25/06 – Participation AG Extraordinaire FCPTS
- ▶ 2/07 - Réunions de concertation avec le Dr Hervé JAMI, Responsable Service Santé Universitaire de l'UPEC
- ▶ 3/07 – Séance de travail avec Christian FOURNIER, Président de la CTS du Val de Marne
- ▶ 24/07 – Rencontre le Pr Antoine PELISSOLO – Premier Maire Adjoint CRETEIL
- ▶ 28/07 - RDV avec Luc GINOT, Directeur de la Santé Publique à l'ARS
- ▶ 29/07 – Réunion de travail – NILE
- ▶ 5/08 – RDV pour projet avec Isabelle GREMY, Directrice ORS IdF
- ▶ 21/08 – Réunion des porteurs des trois projets de CPTS de Créteil
- ▶ 24/08 – Rencontre avec Abdellah DAOUDI, Directeur MDS, CRETEIL
- ▶ 25/08 – Réunion de travail avec l'équipe du CLAT de Créteil
- ▶ 26/08 – Rencontre avec Alexandre GRENIER, Directeur URPS Médecins Ile de France
- ▶ 03/09 – Séance de travail avec Alexandre SAUMONNEAU, Directeur MJC Mont Mesly – Centre Madeleine Rebérioux, CRETEIL
- ▶ 23/09 – NILE - Réunion de travail n°4 : « Territoires et santé »
- ▶ 07/10 – RDV avec Sandrine ROQUE, Directeur Adjoint – CPAM 94
- ▶ 23/10 – Réunion de travail avec Amélie MAZE, Directrice Action Sociale – CD Val de Marne
- ▶ 27/10 – RDV sur projet avec Sidane N'Diaye, ADIL
- ▶ 6/11 – Réunion de travail – PARTAGE 94 (future DAC 94 Est)
- ▶ 26/11 – Participation – Atelier Santé – Sciences Po – PARIS

Actions nouvelles

EN PLUS DES DOSSIERS ABORDÉS DANS LE PREAMBULE DEUX AUTRES PROJETS ET/OU CHANTIERS SONT EN COURS DE REALISATION

V – 1 – CONTRIBUTION A LA MISE EN PLACE ET AU DEPLOIEMENT D'UNE CPTS : LA CPTS UNIFIEE DES BOUCLES DE LA MARNE

Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) ont vocation à être le fruit de l'initiative de professionnels organisés, auxquels viendront s'adjoindre, selon les projets des fondateurs de la communauté, des acteurs du premier et/ou du second recours, et/ou des acteurs médico-sociaux et sociaux. Les communautés ont pour objectif de concourir à l'amélioration de la prise en charge des patients dans un souci de continuité, de cohérence, de qualité et de sécurité des services de santé, par une meilleure coordination des acteurs qui la composent sur un territoire et autour d'un projet de santé qui, transmis à l'ARS, constitue le lien entre les professionnels de la communauté professionnelle territoriale de santé.

Sa mission première est de promouvoir les initiatives de tous les professionnels de santé sur le territoire afin d'adapter les réponses aux besoins identifiés localement (Code de la santé publique Art. L. 1434-12).

Il s'agit du regroupement de 3 projets initiaux de CPTS en une CPTS unifiée.

Le Territoire d'intervention de la CPTSUBM s'étend sur les communes de Bonneuil-sur-Marne, Créteil, Maisons-Alfort et la zone est de Saint-Maur-des-Fossés (définie par les quartiers de la Varenne, Les Muriers et Champignol).

La population demeurant sur le Territoire de santé concerné par cette CPTS est confrontée à divers problèmes sanitaires et besoins en santé : grand âge et isolement, précarité et vulnérabilité, aggravation des inégalités sociales et territoriales de santé, augmentation des maladies chroniques et des comorbidités, émergence des problèmes de santé mentale, tension démographique pour un certain nombre de catégories de professionnels de santé, insuffisance des politiques de dépistages et de prévention ...

Plusieurs professionnels de santé, très impliqués au sein du Réseau de Crétel Solidarité, ont grandement contribué au regroupement des 3 projets initiaux de CPTS en une CPTS Unifiée. Le Réseau, en lui-même, s'inscrit en partenaire de cette CPTS notamment pour les questions de « santé et vulnérabilité » ainsi que celles relatives aux problèmes liés à la santé mentale.

Investi depuis sa création dans le renforcement des pratiques pluri-professionnelles en santé, le Réseau de Crétel Solidarité ne peut que s'impliquer dans le déploiement de cette initiative.

V – 2 – MISE EN PLACE D'UN PROJET D'ACCOMPAGNEMENT, ECHANGE ET SENSIBILISATION POUR LES ANIMATEURS INTERVENANT DANS LES QUARTIERS AUPRES DES PUBLICS EN SITUATION DE FRAGILITE DE SANTE NOTAMMENT PSYCHOLOGIQUE ET/OU SOCIALE

1. Objectifs du projet

- Permettre, par cette action, de (re)mobiliser les publics en situation de fragilité sur leurs problèmes et besoins de santé et plus particulièrement en santé mentale, afin d'en faire à leur tour des « relais en santé » pour travailler sur les questions soulevées dans ces quartiers.
- Sensibiliser et former les animateurs des centres sociaux des quartiers défavorisés à repérer les publics en difficultés psychologiques et sociales (dont principalement les jeunes et les femmes).

- Développer leurs capacités et compétences dans l'accompagnement des parcours de santé/santé mentale ainsi que dans le soutien à l'insertion des publics.
- Accompagner et apporter un appui aux professionnels confrontés à ces publics, par un soutien sur les situations complexes et l'amélioration de leurs capacités à répondre aux besoins spécifiques repérés.

2. Description du projet

Ce projet s'inscrit dans l'ensemble des projets portés par Créteil Solidarité dans le cadre de la crise sanitaire. Il s'agit de donner aux animateurs des centres sociaux des « Quartiers Politique de la Ville » les connaissances et les compétences pour soutenir les personnes et familles en difficultés de santé et plus précisément confrontées à des fragilités en santé mentale.

Ce partenariat entre le Réseau de santé de Créteil Solidarité et les centres sociaux concernés permettra d'aider notamment les femmes et les jeunes en difficulté à s'intégrer dans un parcours de santé de droit commun.

Il s'agit de faciliter l'accès aux soins et au système classique de distribution de soins dans la Cité, cette démarche devant permettre d'intervenir sur les difficultés d'insertion sociale liées aux questions de santé et surtout de santé mentale. La santé est en effet un des déterminants de l'accès, du retour et/ou du maintien dans un parcours de vie dans la Cité.

Le programme se déroulera sous forme de plusieurs demi-journées de sensibilisation/formation auprès d'un groupe d'animateurs de centre sociaux/MJC/MPT des quartiers de Créteil : Maison de la Solidarité, Centre Social Kennedy, MJC Madeleine Rebérioux, Maison pour tous Jean Ferrat, etc.

Le contenu portera sur la définition et les pratiques en santé, sur la santé mentale de la théorie à la pratique, sur le public vulnérable et son accompagnement, sur les pratiques coopératives et le savoir travailler ensemble.

Les thématiques seront, comme toujours, discutées et adaptées pour répondre le plus précisément aux besoins de l'ensemble des participants.

3. Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires sont des animateurs sociaux agissant auprès de publics en situation de fragilité.

Les professionnels ayant accompli ce parcours s'adresseront à tout public en situation de difficultés de santé, santé mentale et/ou sociales plus particulièrement les femmes et les jeunes des quartiers concernés.

Cette action est destinée aux publics en situation de fragilité de santé quel que soit leur genre, leur origine, leur culture ... il ne peut y avoir de discrimination.

Le principe d'égalité entre femmes et hommes sera mis en œuvre tout au long de l'action avec une attention particulière.

Ce projet s'inscrit globalement dans une démarche de lutte contre les inégalités sociales de santé en visant à faciliter l'accès aux soins et aux droits pour tous.

Partenaires

VI. PARTENAIRES

VI – 1 - Partenaires institutionnels et financeurs

- ▶ Agence Régionale de Santé d'Ile de France (ARS IDF)
- ▶ ARS délégation départementale du Val de Marne
- ▶ Conseil Territorial de Santé du Val de Marne
- ▶ Acsé (agence nationale pour la cohésion et l'égalité des chances)
- ▶ Assurance maladie : CNAM et CPAM du Val de Marne
- ▶ Territoire Grand Paris Sud Est Avenir anciennement Communauté d'agglomération Plaine Centrale du Val de Marne
- ▶ CRSA
- ▶ PROMO Santé, Pole territorial de ressources en promotion de la santé
- ▶ ORS Ile de France.
- ▶ Conseil Départemental du Val de Marne (PMI/CPEF, EDS, service insertion, DASO...)
- ▶ Conseil Régional d'Ile de France
- ▶ Ville de Créteil : Contrat Local de Santé, CCAS, CLSM, et Direction de la Politique de la Ville
- ▶ Ville de Bonneuil sur Marne
- ▶ Valophis Habitat
- ▶ Créteil Habitat
- ▶ URPS Médecins Ile de France
- ▶ UNAFORMEC Ile de France
- ▶ UPEC, Service de Santé Universitaire
- ▶ Conseil de l'Ordre des médecins du Val de Marne.
- ▶ PJJ/Centres d'action éducative (Créteil, Nogent sur Marne).
- ▶ Education nationale (rectorat, inspection académique, établissements scolaires).
- ▶ Ministère de la santé et des affaires sociales
- ▶ Fonds Social Européen (FSE)
- ▶ US Créteil, Section FOOTBALL

VI – 2 - Etablissements de santé – organismes professionnels - Réseaux de santé

- ▶ Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil.
- ▶ Groupement Hospitalier Henri Mondor – Albert Chenevier.
- ▶ Hôpitaux de Saint Maurice
- ▶ Espace Ethique, APHP, Paris
- ▶ DSP Créteil
- ▶ CMP (Créteil, Maisons Alfort, Boissy, Alfortville...)
- ▶ Centre médico-psycho-social Françoise Minkowska
- ▶ Centre Primo Levi
- ▶ Réseau PARTAGE 94
- ▶ Réseau REVESDIAB
- ▶ Réseau VISA 94
- ▶ Réseau Périnatalité Est Val de Marne.
- ▶ Médecins généralistes libéraux du Val de Marne (« médecins relais »)
- ▶ Infirmières et psychologue libérales Val de Marne
- ▶ Réseaux de Santé d'Ile de France (RéSIF)
- ▶ FACS
- ▶ Pôle de Santé de Créteil et de l'Est du Val de Marne
- ▶ FEMASIF
- ▶ UNR Santé

VI – 3 - Partenaires associatifs

- ▶ COMEDE.
- ▶ UNAFAM Val de Marne
- ▶ Association de Prévention, Soins et Insertion (APSI -Relais 94)
- ▶ AIDES Val de Marne
- ▶ Fédération des centres sociaux du Val de Marne
- ▶ Ligue contre le Cancer Comité Val de Marne (et Comité national)
- ▶ Missions Locales (Créteil, Plaine Centrale Val de Marne et Maisons Alfort)
- ▶ Drogues et Société et IAP Maisons Alfort
- ▶ Croix Rouge Val de Marne (plateforme de coordination – vaccinations gratuites/ ARS)
- ▶ SAMU Social de Paris
- ▶ Secours Catholique
- ▶ Emmaüs Créteil
- ▶ France Terre d'Asile (FTDA : CADA et plateforme de Créteil)
- ▶ Foyers ADEF Val de Marne
- ▶ Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi – PLIE Plaine Centrale Val de Marne
- ▶ Association de prévention Pluriels 94
- ▶ Associations : Elles aussi, Sonikara, Saint Michel, Epicerie Solidaire (Créteil)
- ▶ Centres sociaux culturels et MJC de Créteil
- ▶ Médecins du Monde
- ▶ Observatoire du Droit à la Santé des Etrangers (ODSE).
- ▶ Centre Primo Levi
- ▶ CRIPS Ile de France
- ▶ Association « Elus, Santé Publique et Territoires »

VI – 4 - Autres partenaires

- ▶ GIP ESTHER – EXPERTISE France.
- ▶ Croix Rouge (IFSI ESI - Paris 14).
- ▶ Cabinet CEMKA Eval.

Enjeux et perspectives

VII. ENJEUX ET PERSPECTIVES

Ce paragraphe a été rédigé après un an de modifications des priorités sanitaires territoriales en raison de l'épidémie/endémie à Coronavirus.

L'alternance des périodes de confinement et ou de couvre-feu rendant impossible les réunions/rencontres/séances d'information/formation collectives a amené à modifier tant les systèmes de pensée que l'organisation de la structure.

Les enjeux et les perspectives ne peuvent plus être ceux d'avant la crise. Une réflexion collective et une adaptation des pratiques sont nécessaires pour faire face une situation nouvelle non programmée. Il est nécessaire d'adapter le cadre organisationnel comme les méthodes d'intervention à cette situation.

VII – 1 – Dans le contexte de la situation sanitaire, la priorité pour les mois à venir porte sur réussite la structuration de l'Alliance des acteurs de la lutte contre les inégalités territoriales et sociales de santé en Val de Marne - « Accès aux soins – Santé - Santé Mentale – Addictions – Vulnérabilité »

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'évolution territoriale de la politique publique en matière de réseau de santé :

- A l'échelle départementale, cette démarche a débuté il y a des années avec la fusion des réseaux d'accès aux soins dans des plateformes territoriales pluri-thématiques (cancérologie, gérontologie, soins palliatifs...) et se poursuit actuellement par la création sur le Val de Marne des DAC Est et Ouest.
- A l'échelle régionale, elle a démarré par le regroupement de l'ensemble des fédérations de réseaux de santé et des réseaux non fédérés de la région au sein d'une structure régionale unique et l'évolution actuelle de ce RéSIF en FACS d'Ile de France.

Dans ce contexte, les réseaux constitutifs de l'Alliance souhaitent valoriser leur expertise, capitaliser leurs acquis, et les enrichir dans un partage d'expériences et une mutualisation des savoir-faire avec l'ensemble de leurs partenaires.

Ils souhaitent poursuivre la réflexion sur l'accès aux soins des populations vulnérables pour lui donner toute sa place dans une politique de réduction des inégalités sociales de santé.

Ils proposent pour cela de créer un espace d'élaboration collective et de mise à disposition de ressources pour l'ensemble des acteurs de l'accès aux soins sur le Val de Marne.

Les missions fixées à ce dispositif devraient permettre de

- Disposer au niveau au niveau départemental de ressources pouvant aider les acteurs locaux (information, conseil, formation, suivi, évaluation...)
- Favoriser le développement de programmes de formation en direction des professionnels de santé et encourager, sur le sujet des inégalités sociales de santé, des formations dans les autres secteurs (social, éducation...)
- Renforcer et améliorer les dispositifs ou démarches d'aller vers les personnes les plus vulnérables qui se situent hors des circuits de soins classiques

Les objectifs stratégiques donnés au projet sont :

- Développer, diffuser et mettre en commun les savoir faire
- Développer des pratiques d'accès aux soins des publics vulnérables dans une approche globale de la santé
- Contribuer à améliorer l'articulation entre les champs sanitaire, psychologique et social, notamment dans les nouvelles organisations territoriales de santé (ASV, CLS, CLSM, CPTS, PTA, DAC ...)
- Valoriser les résultats des politiques d'accès aux soins en termes de santé publique

Les objectifs opérationnels sont :

- **Capitaliser des enseignements et des pratiques et les faire connaître**
 - Organiser des séminaires et ateliers de travail
 - Proposer et porter des projets et études sur des enjeux de l'accès aux soins
 - Formaliser et diffuser des documents de communication (bilans de projet...)
- **Accompagner et soutenir les professionnels et les territoires**
 - Accompagner des équipes territoriales dans l'élaboration et l'appropriation de leur stratégie
- **Accompagner et soutenir les initiatives et l'innovation**
 - Accompagner et soutenir le développement de projets pluridisciplinaires sur les territoires
 - Favoriser la prise en compte de l'accès aux soins dans les dispositifs locaux de santé publique
- **Elaborer / mettre à disposition des ressources**
 - Collecter et mettre à disposition des outils de gestion et de méthodes
 - Mener une mission de veille documentaire et informationnelle (internet)

Le COPIL de cette « Alliance » propose de créer un Comité Scientifique regroupant universitaires, hospitaliers, experts autour d'un groupe d'acteurs concernés.

VII – 2 – Une autre priorité : renforcer, la cohérence de l'ensemble des différents dispositifs d'appui.

L'ARS, sur le Val de Marne, a finalisé la structuration des Dispositifs d'Appui à la Coordination en deux DAC, chacune sur un territoire à l'Ouest et l'Est de la Seine.

L'articulation et la mise en cohérence sur un même territoire des différents dispositifs de coordination seront la priorité de l'exercice 2021.

En effet, les dispositifs se multiplient et s'accumulent. On trouve pêle-mêle : deux DAC (dont une issue d'une PTA en mutation), plusieurs réseaux de santé territoriaux, plusieurs CPTS et la FACS IdF.

La coordination de CPTS du territoire comme l'articulation de ces différents dispositifs entre eux et plus particulièrement avec les GHT seront un passage obligé de l'année 2021.

Le lien de ces structures avec les organismes du département (CTS, CLS...) comme avec les collectivités locales est à définir au plus vite.

Dans le champ de la santé mentale, des questions du même ordre se posent avec le déploiement du PTSM au cours des mois et années à venir, coordination des projets avec les missions des CLSM, des EMPP, des équipes hospitalières, etc.

Se posera également la question de l'impact de la création de l'Alliance des acteurs de la lutte contre les inégalités sociales sur les enjeux du territoire de santé que représente le département.

ANNEXE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres élus au 16 septembre 2020

Membres du Conseil

BESSAN Jonas,	Médecin Généraliste
BISMUTH Olivier	Médecin Généraliste
CHOUSTERMAN Michel	PH honoraire CHI Créteil, Vice-président
CHOUAID Christophe	PU PH, CHI Créteil
CRAYOL Maurice	Cadre retraité de la fonction publique territoriale, Secrétaire Général
DECROËE Maxime	Pharmacien, Créteil
ELGHOZI Bernard	Médecin Généraliste, Président
HERPSON John	IDE, Créteil
HOUIS Olivier	Médecin généraliste
IKKA Michel	Médecin Généraliste
LELAGADEC Anne	Médecin généraliste
LEROUX Jean-Louis	Médecin Généraliste ;
MOREAU Jean François	Avocat, Bâtonnier Honoraire de Créteil
SCIMECA Daniel	Médecin Généraliste, Secrétaire Général
TALHOUARN Yves	Directeur honoraire des services, Conseil Départemental du 94, Trésorier
TARDIEU André	Médecin Généraliste, Trésorier Adjoint

Personnes qualifiées

BALEYTE Jean Marc	Pédopsychiatre, Professeur des Université, CHI Créteil
GARRIGOU-GAUCHERAND Martine	Maire Adjoint, Déléguee à la santé, Créteil
JAMI Hervé,	Directeur du Service de santé universitaire, UPEC
JEANVOINE Brigitte	Vice-Présidente, Conseil Départemental 94,
LIFFRAN Bruno	Directeur d'établissement, retraité
PELISSOLO Antoine	Psychiatre, Professeur des Université, Hôpital H. Mondor, Premier Maire Adjoint Créteil
VAUCONSAN Catherine	Directrice Générale, CHI Créteil
VECHARD Éric	Délégué Territorial, Val de Marne, ARS IDF

Invités Permanents

DELACROIX Isabelle,	PH, Chef de Pôle, UMSP, Service de Médecine Interne, CHIC
DELETANG Elisabeth,	Directrice des Soins, CHIC
DELOUR Marcelle,	Médecin de Santé Publique, Pédiatre
GOBILLON Philippe,	Directeur Plaine centrale Initiatives
PETRILLO Antoine,	Direction Politique de la Ville, Ville de Créteil
POINTEREAU Fabien,	Responsable Communauté d'agglomération
RIFFAUD Isabelle,	SGA Ville de Créteil, Directrice du CCAS de Créteil